

AVASCOPE

Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés

de TotalEnergies

Bulletin de Liaison

EDITORIAL (rédigé le 8 février 2026)

n° 97 – Février 2026

L'ESPOIR D'UN MONDE MEILLEUR

Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir, dit-on. On peut aussi dire que *L'espoir fait vivre* ou qu'il aide à supporter bien des événements difficiles de la vie.

Ainsi un malade espère-t-il recouvrer la santé, et la personne privée de sa liberté espère-t-elle la retrouver. L'espoir est un puissant allié pour surmonter les aléas et les difficultés de la vie. Il est aussi un puissant moteur de nos actions. L'esprit d'entreprise repose sur l'espoir d'apporter quelque chose de nouveau ou de répondre avec succès à un besoin économique et d'en tirer un profit. Pour les jeunes, la poursuite d'études parfois difficiles est soutenue par l'espoir d'assurer ainsi leur avenir. L'espoir d'une médaille olympique explique les efforts et sacrifices de nombre d'athlètes. Qui n'a pas connu l'espoir amoureux et pourquoi tant de personnes s'adonnent-elles aux jeux de hasard si ce n'est pour l'espoir d'un gain ? On pourrait multiplier à loisir les exemples sur l'importance de l'espoir dans nos vies.

En l'espace de quelques générations, notre monde a connu des changements d'une importance inégalée dans le passé et surtout avec une accélération incessante qui pose la problématique même de leur maîtrise : ces changements peuvent être bénéfiques pour l'humanité tout comme ils peuvent en menacer le devenir.

Ainsi, notre monde n'a jamais connu une telle abondance de biens matériels, avec en contrepartie la question des ressources pour les produire et celle de la gestion des déchets en résultant. Des tensions géopolitiques, voire des conflits, naissent pour l'accès aux ressources. L'activité anthropique est telle qu'elle impacte gravement le climat, l'environnement et la biodiversité. La nécessité de régulations n'a jamais été aussi forte : c'est ce à quoi s'emploient les instances internationales, dont l'ONU et ses agences et conventions. Alors, peut-on espérer surmonter tous ces problèmes et laisser aux générations futures un monde meilleur que le nôtre ? Entre un monde futur utopique ou dystopique, rien n'est gagné.

En effet, la prospérité économique n'est pas assurée pour tous et les inégalités s'accroissent. Alors que l'extrême pauvreté touche encore 10 % de la population mondiale,

une minorité toujours plus réduite capte toujours davantage de la richesse mondiale. Le veau d'or semble devenu la boussole de certains gouvernants, au détriment des valeurs humanistes universelles.

Alors que le défi écologique est immense, certains pays, USA en tête, renoncent à tout effort pour lutter contre le dérèglement climatique et les multiples pollutions.

Les droits humains sont loin d'être universellement respectés, en premier lieu dans les régimes totalitaires mais pas seulement. La Chine n'a pas la même conception des droits humains que la plupart des démocraties. Qu'en est-il des USA, dont les dirigeants actuels, pourtant tous issus de migrations parfois récentes, font une chasse éhontée aux migrants, avec à la clé : rafles, maltraitements et parfois crimes contre des citoyens américains ?

Le plus jamais ça, prononcé à l'issue des 2 premières guerres mondiales, ne cesse de se reproduire sous des formes variées et les conflits armés - dévastateurs pour les populations civiles - se poursuivent, que ce soit sur les continents africain ou asiatique, en Europe ou au Moyen-Orient. Ainsi, bafouant tous deux le droit international, Poutine poursuit sa guerre d'agression et d'annexion contre l'Ukraine en ciblant les structures et populations civiles, tandis que Netanyahu fait subir l'innommable aux Gazaouis et poursuit la colonisation toujours plus inhumaine des terres palestiniennes, détruisant l'habitat, les infrastructures, les champs et les vergers, pour tuer tout espoir d'un futur autre que celui de l'exil. Ces deux dirigeants font d'ailleurs l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI (*Cour pénale internationale*) qui, à son tour, est devenue la cible de Trump avec l'adoption de sanctions américaines contre le procureur et des juges de la CPI.

Restons cependant optimistes et espérons que les exactions et errements actuels cessent, que les instances de régulation fonctionnent à nouveau, que la paix, la justice, la liberté reviennent, que l'environnement et la biodiversité soient mieux respectés et que le monde de demain soit meilleur que celui d'aujourd'hui !

Bernard BUTORI, Président de l'AVAS

QUELQUES EVENEMENTS IMPORTANTS OU SIGNIFICATIFS CONCERNANT TOTALENERGIES DEPUIS NOVEMBRE 2025

Sans vouloir être exhaustif et afin d'éclairer le lecteur sur les évolutions de TotalEnergies, nous avons sélectionné, ci-après, quelques-uns des événements importants ou significatifs de ces évolutions, qui ont marqué la vie de notre société depuis novembre 2025 et qui ont pu faire l'objet de communications par TotalEnergies.

Novembre 2025 : En Espagne, TotalEnergies fournira de l'électricité renouvelable aux datacenters de Data4 pendant 10 ans

TotalEnergies et **Data4**, leader européen des **data centers**, ont signé un contrat pour la **fourniture d'électricité renouvelable** avec un profil de consommation constant (*Clean Firm Power*) aux **sites de Data4 en Espagne**.

Ce contrat débutera en **janvier 2026** pour **10 ans** et représentera un volume total de **610 GWh**. TotalEnergies alimentera les installations de Data4 avec de l'électricité renouvelable produite par des **parcs éoliens et solaires** espagnols d'une capacité équivalente à **30 MW** et entrant prochainement en production.

Grace à ce contrat, TotalEnergies renforce ainsi sa position de partenaire privilégié des grands industriels à l'échelle internationale pour accompagner la décarbonation de leur consommation d'énergie.

Leader européen dans les data centers, **Data4** est aujourd'hui **implanté dans 6 pays** (France, Italie, Espagne, Pologne, Allemagne et Grèce) et a annoncé son intention d'**investir près de 2 G€ d'ici 2030** pour développer ses **campus en Espagne**. Ce contrat avec TotalEnergies illustre la volonté de Data4 d'intégrer pleinement les énergies renouvelables sur l'ensemble de ses sites.

Ce **contrat** de vente d'électricité à Data4 vient **s'ajouter aux contrats déjà signés** par TotalEnergies avec STMicroelectronics, Saint-Gobain, Air Liquide, Amazon, LyondellBasell, Merck, Microsoft, Orange ou encore Sasol, et illustre une nouvelle fois la capacité de TotalEnergies à développer des solutions innovantes en tirant partie de son portefeuille d'actifs diversifiés, pour accompagner les efforts de décarbonation de ses clients.

Novembre 2025 : TotalEnergies publie l'édition 2025 de TotalEnergies Energy Outlook

Pour la **septième année consécutive**, TotalEnergies contribue au débat sur la transition énergétique en publiant son **TotalEnergies Energy Outlook 2025**, qui présente un état des lieux du système énergétique ainsi que trois scénarios d'évolution de celui-ci à l'horizon 2050 (documents accessibles sur le site : https://totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq121/files/documents/totalenergies_TotalEnergies_presentation_Energy_Outlook_2025_FR.pdf).

TotalEnergies Energy Outlook 2025 constate que :

L'accès à l'énergie est essentiel pour répondre aux **besoins de développement**

Aujourd'hui, environ **4,6 milliards de personnes** ont accès à un niveau d'énergie inférieur à ce qui est jugé nécessaire pour permettre un développement humain satisfaisant en termes notamment d'accès aux soins et à l'éducation.

Notre défi collectif est donc de répondre à cette demande légitime d'énergie pour les populations des pays émergents, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. **Plus d'énergies, Moins d'émissions.**

Les enjeux sont bien identifiés : il nous faut notamment collectivement **réduire les émissions liées à la génération électrique**, première source d'émissions liées à l'énergie sur terre avec **14 Gt de CO2 par an**, faire diminuer l'intensité carbone de la mobilité (deuxième source d'émissions) et celle de la génération de chaleur pour l'industrie et le résidentiel.

Que s'est-il passé depuis l'accord de Paris en 2015 ?

L'intensité carbone du système énergétique mondial diminue

La demande d'énergie a continué de croître, accompagnant l'augmentation du niveau de vie en Chine et dans les pays émergents. Les émissions de CO₂ ont aussi augmenté, mais la croissance des émissions de CO₂ s'est infléchie depuis 2015, illustrant la « décorrélation » grandissante entre croissance de la demande en énergie et moindre croissance des émissions : l'intensité carbone du mix énergétique s'est améliorée. Même si le monde est encore en phase « d'addition énergétique », la transition est déjà à l'œuvre dans les pays développés et se rapproche dans d'autres pays, en Chine particulièrement.

Cette transition est soutenue par la pénétration significative des renouvelables dans la génération électrique mondiale, qui a représenté presque 80 % de la croissance de la production électrique mondiale entre 2023 et 2024. Elle est aussi soutenue, dans les pays développés, par la réduction progressive de la production électrique au charbon à laquelle se substitue la génération électrique au gaz, particulièrement aux Etats-Unis.

Les différences de trajectoires entre les grands blocs mondiaux s'accroissent, avec des enjeux communs autour de la sécurité énergétique et de l'accessibilité de l'énergie.

Dans un contexte de tensions et rivalités géopolitiques accrues, **les régions du monde suivent de plus en plus des trajectoires différenciées.**

Les **États-Unis** ont non seulement atteint l'indépendance énergétique grâce au pétrole et gaz de schiste mais sont devenus exportateur net de gaz en 2017 et de produits pétroliers en 2020. Ils ont tiré parti de la production abondante d'un gaz domestique à un prix compétitif pour réduire leurs émissions de CO₂ en remplaçant progressivement des centrales électriques à charbon par des centrales électriques à gaz.

La **Chine** poursuit le développement de sa domination sur les technologies bas carbone au travers de son intégration sur toutes les chaînes de valeur de celles-ci. Elle exporte des modules PV, batteries et véhicules électriques. Cette dynamique favorise l'innovation et la baisse des coûts. Même si elle continue d'augmenter la capacité installée de centrales à charbon, l'utilisation de technologies plus modernes et la pénétration massive de sources d'électricité renouvelable lui permettent de réduire progressivement l'intensité carbone de son mix électrique et d'envisager un pic des émissions dans les prochaines années.

L'**Union européenne** fait la course en tête dans la réduction des émissions en continuant à décarboner son mix électrique, mais fait face à des besoins d'investissements massifs sur les réseaux électriques et se heurte à la double nécessité de préserver la compétitivité de son industrie et surmonter les réticences générées dans sa population par les surcoûts liés à la décarbonation des usages de l'énergie, avec une pénétration stagnante des voitures électriques et pompes à chaleur notamment.

TotalEnergies Energy Outlook 2025 présente trois scénarios possibles à l'horizon 2050 :

Ces 3 scénarios se différencient par leur profondeur de décarbonation : **Trends, Momentum et Rupture.**

Le **scénario Trends** reflète la trajectoire actuelle des divers pays à horizon 2030 et suppose que les politiques publiques existantes, notamment en Chine et en Europe, tout comme les développements technologiques se poursuivent afin de garder le cap de cette trajectoire. Il prend en compte l'accélération récente de la pénétration des technologies bas carbone matures : solaire et éolien pour produire de l'électricité bas carbone, véhicules électriques et pompes à chaleur pour l'utiliser, en particulier en Chine. Mais les contraintes d'infrastructure, en particulier les réseaux électriques, les tensions géopolitiques et les freins liés aux coûts de ces technologies limitent leur déploiement à grande échelle. Dans ce scénario, la demande en énergie primaire associée au charbon dans le mix énergétique mondial décroît graduellement et se rapproche en 2050 du niveau qu'elle avait en 2000. La demande mondiale en produits pétroliers augmente et se stabilise jusqu'en 2040 avant d'entamer une lente décroissance. La demande en gaz poursuit sa croissance jusqu'en 2040, avant de se stabiliser. Ce scénario conduit à une augmentation de la température estimée entre + 2.6° et + 2.8° C d'ici à 2100.

Le **scénario Momentum** est une approche prospective plus volontariste que les tendances actuelles qui suppose que les pays de l'OCDE s'approchent de la neutralité carbone en 2050, et la Chine en 2060. Il implique : (i) une électrification accrue de la demande finale dans les pays OCDE et la Chine, (ii) le quasi-abandon du charbon dans les pays OCDE, une forte réduction de son usage en Chine et une légère croissance seulement de cette source d'énergie en Inde, (iii) l'utilisation du gaz naturel comme énergie de transition pour l'électricité et l'industrie dans tous les pays, et (iv) le déploiement des nouvelles énergies dans les secteurs non électrifiables (par exemple, hydrogène décarboné dans l'industrie, les carburants durables dans l'aviation et la marine) dans les pays OCDE et en Chine. Dans ce scénario, les énergies fossiles couvrent encore la moitié de la croissance de la demande en énergie dans l'Inde et le reste du monde en raison de l'insuffisance des investissements bas-carbone. Ce scénario conduit à une augmentation de la température estimée entre + 2.2° et + 2.4° C d'ici 2100.

Le **scénario Rupture** est un scénario normatif construit en prenant en compte le point d'arrivée du système énergétique en 2050 qui permettrait de contenir la hausse des températures à moins de 2° C conformément à l'Accord de Paris. La réalisation de ce scénario semble à l'heure actuelle hors de portée en l'état des rivalités géopolitiques car il supposerait une coopération multilatérale considérablement renforcée en faveur de la décarbonation mondiale. Dans ce scénario, l'utilisation du charbon dans le secteur de l'électricité diminuerait beaucoup plus rapidement, la demande restante se concentrant dans les secteurs

industriels difficiles à réduire. La part du gaz naturel reste globalement stable, tandis que l'électrification plus poussée dans les secteurs d'utilisation finale entraînerait une forte augmentation de la production d'électricité à faible teneur en carbone. Ce scénario conduit à une augmentation de la température estimée entre + 1,7° et + 1.9° C d'ici à 2100.

Ces scénarios partagent des points communs : la demande d'électricité augmente considérablement, portée en partie par de nouveaux usages, le gaz naturel s'affirme comme une énergie de transition et le développement de nouvelles ressources pétrolières et gazières est nécessaire pour combattre le déclin naturel des champs.

Pour que la décarbonation progresse au-delà du scénario Trends, le monde devrait collectivement donner la priorité aux technologies existantes offrant un coût d'abattement des émissions de CO₂ abordable.

En particulier, les pays de l'OCDE devraient approfondir la coopération internationale pour accélérer la transition énergétique des pays émergents. Une telle approche « d'arbitrage carbone global » serait bénéfique pour le climat en accélérant la réduction des émissions et pour les consommateurs et les entreprises des pays de l'OCDE en réduisant son coût. En pratique cela requiert des avancées sur l'Article 6 de l'accord de Paris permettant aux pays et à des entreprises de participer à un système d'échange de réduction d'émissions entre Etats.

« Depuis l'accord de Paris, le système énergétique mondial a progressé en permettant la poursuite du développement des économies émergentes tout en réduisant l'intensité carbone de l'énergie produite. Les technologies bas carbone abordables connaissent une croissance importante, par exemple les panneaux solaires ou, dans certaines parties du monde, les véhicules électriques. Toutefois, les enjeux de sécurité énergétique et d'accessibilité agissent comme une corde de rappel pour des énergies carbonées souvent plus locales et moins onéreuses. Nous anticipons l'émergence à moyen terme d'une phase de transition qui fera suite à la phase actuelle « d'addition énergétique » mais elle sera longue : les énergies fossiles représenteraient 60 % de la demande primaire d'énergie en 2050, contre 80 % aujourd'hui. Pour accélérer la transition, les politiques publiques doivent au maximum donner la priorité aux solutions qui présentent le coût le plus faible pour réduire les émissions de CO₂, tout en favorisant les opportunités de coopération créées par le système international d'échanges de crédits carbone de l'Accord de Paris. » a déclaré **Aurélien Hamelle**, directeur général Strategy & Sustainability de TotalEnergies.

Novembre 2025 : Au Guyana, TotalEnergies devient opérateur avec un nouveau permis d'exploration offshore

TotalEnergies (40 %, opérateur) et ses **partenaires QatarEnergy (35 %) et Petronas (25 %)** ont signé un **contrat** de partage de production pour le **bloc S4** avec le **ministère des Ressources naturelles du Guyana**, à la suite de l'attribution du bloc en 2023 lors de l'appel d'offres « *Guyana 2022 Licensing Round* ».

Ce bloc, d'une superficie de 1 788 km², se situe à 50-100 km des côtes. Le programme de travail initial comporte une campagne d'acquisition de données sismiques 3D sur 2 000 km².

TotalEnergies se réjouit d'apporter son expertise en tant qu'opérateur au Guyana, sur un bloc offshore conventionnel situé dans un bassin prolifique, et de consolider ainsi ses partenariats stratégiques avec QatarEnergy et Petronas, a déclaré Nicola Mavilla, directeur Exploration. Ce bloc s'inscrit dans notre stratégie d'exploration de ressources significatives, à faible coût et faibles émissions.

Novembre 2025 : Aux États-Unis, TotalEnergies fournira de l'électricité renouvelable à des data centers de Google pendant 15 ans

Après l'accord conclu avec Data4 en Espagne (voir ci-avant), **TotalEnergies** annonce la signature d'un **contrat** avec **Google** portant sur la **vente** d'électricité (PPA) **pendant 15 ans** d'un volume total de **1,5 TWh** d'électricité renouvelable certifiée provenant de la **centrale solaire** « Montpelier » de TotalEnergies, située dans l'Ohio. En phase finale de construction, la centrale solaire est raccordée au réseau PJM, le plus vaste des États-Unis, et contribuera à alimenter les data centers de Google dans l'Ohio.

Cet accord reflète la stratégie de Google visant à intégrer de nouvelles énergies décarbonées dans les réseaux électriques où l'entreprise est implantée.

Il s'inscrit également dans la stratégie de TotalEnergies visant à proposer des solutions énergétiques sur mesure pour les **data centers**, lesquels ont représenté près de **3 %** de la **demande énergétique mondiale en 2024**.

Stéphane Michel, Président Gas, Renewables & Power a déclaré : « *Cet accord illustre la capacité de TotalEnergies à répondre aux besoins énergétiques croissants des grandes entreprises technologiques en s'appuyant sur notre portefeuille intégré d'actifs renouvelables et flexibles. Il contribue également à l'atteinte de notre objectif de 12 % de rentabilité dans le secteur de l'électricité.* »

Novembre 2025 : Au Rwanda, TotalEnergies et DelAgua s'associent pour donner accès au *clean cooking* à 200 000 foyers

En **mai 2024**, TotalEnergies avait annoncé son ambition de **donner accès au *clean cooking*** (ou 'solutions de cuisson durable') à 100 millions de personnes en Afrique et en Inde d'ici 2030 (voir AVASCOPE n° 92, p. 13).

En **novembre 2025**, en ligne avec cette ambition, **TotalEnergies** a conclu un **partenariat** avec **DelAgua** afin de distribuer des **foyers de cuisson améliorés** à des centaines de milliers de **Rwandais**.

Cette initiative soutient l'ambition du Rwanda d'offrir à tous l'accès au *clean cooking* d'ici 2030.

Grâce au financement de TotalEnergies, DelAgua fournira en un an **200 000 foyers de cuisson** de haute performance pour le bénéfice de plus de **800 000 Rwandais** vivant en zone rurale.

Leur usage réduit les émissions de fumée nocives de 81 % par rapport aux feux ouverts traditionnels et diminue la consommation de bois de 71 %. Le projet devrait ainsi éviter l'émission de plus de **2,5 Mt équivalent CO₂** sur les 10 prochaines années.

Selon l'AIE (Agence Internationale de l'Energie : www.iea.org : « *Vision for Clean Cooking Access for All* », July 2023), plus de **2,3 milliards de personnes** dans le monde **n'ont pas accès au *clean cooking*** et cuisinent dans des foyers traditionnels au charbon de bois ou au bois.

L'AIE souligne que **l'accès à une énergie plus propre pour la cuisson**, comme le GPL, **permet de :**

- **Améliorer la santé des personnes avec une meilleure qualité de l'air**, limitant les risques de complications respiratoires et de maladies cardiovasculaires. La pollution de l'air domestique est la deuxième cause de décès prématurés des femmes en Afrique subsaharienne.
- **Réduire les inégalités de genre** en facilitant l'accès à l'éducation, à l'emploi ou à l'entrepreneuriat et *in fine* à l'autonomie financière des femmes. En effet, l'accès au *clean cooking* représente un gain de temps considérable pour les personnes qui peuvent passer jusqu'à 20 heures par semaine à ramasser du bois pour la cuisson.
- **Réduire les émissions de CO₂ et la déforestation**. L'accès universel au *clean cooking* permettrait d'éviter l'émission de 1,5 gigatonne d'équivalent CO₂ d'ici 2030 (dont 900 Mt en Afrique), soit l'équivalent des émissions de CO₂ produites par le transport aérien et maritime en 2022 ou de la disparition de forêts d'une superficie équivalente à celle de l'Irlande chaque année.

Les **crédits-carbones générés par le projet** seront acquis par TotalEnergies. Ils seront certifiés dans un premier temps par l'organisme international VERRA, en attendant leur approbation sous l'article 6.4 du Mécanisme de Crédits de l'Accord de Paris dès que ce dernier sera opérationnel.

Après avoir donné la priorité à l'évitement et à la réduction des émissions, la Compagnie utilisera ces crédits à partir de 2030 pour la compensation volontaire d'une partie de ses émissions résiduelles directes de scope 1 et 2.

Novembre 2025 : COP30 : l'OGDC poursuit sa dynamique avec la publication de son rapport annuel

L'**OGDC (*Oil and Gas Decarbonization Charter*)** est une **initiative mondiale de l'industrie** lancée à l'occasion de la **COP28** par une cinquantaine d'entreprises (IOC et NOC) représentant 40 % de la production mondiale de pétrole ; **TotalEnergies** est l'un des **membres signataires** de cette charte.

A l'occasion de la **COP29**, l'OGDC a publié son **premier rapport d'état des lieux**, servant de base pour fixer les priorités et mesurer les progrès en termes de réductions des émissions des 54 entreprises pétrolières et gazières signataires qui ont adhéré aux ambitions de la Charte (voir AVASCOPE n° 94, p. 3 et 4).

A l'occasion de la **COP30**, l'OGDC, portée par les PDG d'ADNOC, d'Aramco et de TotalEnergies avec le soutien de l'OGCI (*Oil & Gas Climate Initiative*), publie son **rapport d'avancement** intitulé ***Implementing Action***, qui met en avant des progrès rapides et une dynamique soutenue.

Ainsi, deux ans après son lancement à la COP28, l'OGDC s'impose comme une **plateforme d'action multilatérale** visant à accélérer la **décarbonation de l'industrie pétrolière et gazière**, secteur clé de l'économie mondiale. Elle rassemble **55 signataires**, opérant dans plus de 100 pays et représentant environ **40 % de la production pétrolière mondiale**. Les deux tiers sont des entreprises nationales, pour beaucoup issues de pays émergents.

Cette année, pour la première fois, les **signataires** ont communiqué des **émissions calculées** selon le cadre de reporting de l'OGCI, ouvrant ainsi la voie à un **reporting cohérent entre 55 entreprises**.

Les émissions totales de Scopes 1 et 2 des actifs opérés par les signataires sont estimées à environ un milliard de tonnes de CO₂e en 2024, soit une intensité carbone amont de **24 kg CO₂e** par baril équivalent pétrole.

Les principaux points du rapport d'avancement 2025

- **L'étendue des données publiées :** Pour ce rapport, le secrétariat de la Charte a reçu des données de 50 signataires sur 55, couvrant 98 % de la production opérée. La plupart de ces données ont fait l'objet d'une vérification indépendante.
- **Une transparence accrue :** 35 signataires ont fourni des données de performance non publiques. Trois ont transmis des données pour la première fois et deux ont défini une base de référence à l'échelle de leur entreprise.
- **Des ambitions qui se traduisent en actions :** 42 signataires, couvrant 94 % de la production de l'OGDC, se sont dotés d'ambitions de réduction des émissions de Scopes 1 et 2 à l'horizon 2030 et 36 d'entre eux ont formalisé les plans d'action correspondants. Cela reflète des progrès tangibles depuis le « *Baseline Report 2024* », avec six entreprises de plus qui se sont fixé des ambitions et sept nouvelles ayant développé des plans d'action pour le méthane et le torchage.
- **Une accélération concrète :** le programme « *Collaborate & Share* », qui cible le méthane, le torchage et le reporting, a contribué à tracer des pistes de progrès.
- **La mobilisation des dirigeants :** 35 PDG d'entreprises signataires ont réaffirmé leur soutien à la Charte début novembre, en amont de la COP30 et de la publication de ce rapport.

L'OGDC, ce sont des actions et un engagement collectif, a déclaré Patrick Pouyanné. « Cette année, nous sommes passés de l'état des lieux à la mise en œuvre, avec des données issues de la quasi-totalité des signataires et couvrant 98 % de la production opérée et un plus grand nombre d'entreprises s'étant dotées d'objectifs 2030 de réduction de leurs émissions, adossés à des plans d'actions. C'est le signe que tout progrès commence par la mesure et une vision partagée de la réalité pour avancer plus vite ensemble. Nos priorités sont désormais claires : réduire le méthane, éliminer le torchage de routine et communiquer nos avancées de façon cohérente. Nous invitons toutes les entreprises pétrolières, nationales et internationales, à nous rejoindre et à présenter des résultats mesurables d'ici à la prochaine COP. »

Le **développement des compétences** reste au cœur des avancées de l'OGDC. Échanges entre pairs, partenariats régionaux et ateliers techniques ont permis de consolider les capacités, tandis que les travaux menés avec l'OGCI, le Programme des Nations unies pour l'environnement, la Banque mondiale et de nombreux autres partenaires contribuent à déployer à grande échelle des solutions

concrètes adaptées au secteur. Au niveau des entreprises, l'OGDC aide à mettre en place des **programmes de formation** ciblés et spécifiques. Plus de **2 000 professionnels** issus de **50 entreprises** ont déjà suivi ces formations via l'initiative *Collaborate & Share*, soit dix fois plus que l'an dernier.

En 2024, les **signataires** ont **investi** quelque **32 milliards de dollars** dans les **solutions bas carbone**, dont les énergies renouvelables, le captage du carbone, l'hydrogène et les carburants durables.

Novembre 2025 : COP30 : TotalEnergies annonce engager 100 M\$ auprès de Climate Investment au bénéfice des signataires de l'OGDC

À l'occasion de la **COP30** (Conférence des Nations unies sur le climat), tenue au Brésil, **TotalEnergies**, membre de l'OGCI (*Oil & Gas Climate Initiative*) et de l'OGDC (Charte pour la décarbonation de l'industrie pétrolière et gazière), a annoncé un **engagement de 100 M\$** auprès du fonds « *Venture Strategy* » de **CI (Climate Investment)**, qui soutient des **technologies de réduction des émissions** sur l'ensemble de la chaîne de valeur du **pétrole** et du **gaz**.

CI est désormais **partenaire** de l'OGDC dans le cadre d'un MoU (*Memorandum of Understanding*) signé le 14 juillet 2025. À ce titre, CI mettra à disposition des signataires de l'OGDC des **guides pratiques** pour les aider dans leur **trajectoire de décarbonation**, conformément au périmètre de la Charte.

Lancée en tant qu'**initiative de l'OGCI** en 2015, **CI** a déployé plusieurs **centaines de millions de dollars** à travers **46 projets** en phase de démarrage ou de croissance dans la détection et la réduction des émissions de méthane, le captage du carbone et l'efficacité énergétique. L'**impact cumulé de réduction des émissions** du portefeuille atteint **133 MtCO₂e** depuis 2019.

Les **démarches collectives et collaboratives** volontaires comme l'OGDC soutiennent une transition énergétique pragmatique et efficace. C'est pourquoi, en complément de son statut OGMP 2.0 Gold Standard et du déploiement de la détection en continu sur ses actifs opérés amonts, **TotalEnergies partage sa technologie AUSEA** avec plusieurs compagnies nationales pour renforcer la détection et la mesure des émissions de méthane (voir AVASCOPE n° 91, p. 7 et 8).

En parallèle, les technologies soutenues par CI livrent déjà des résultats sur le terrain. Les systèmes d'instrumentation pneumatiques à air de **Qnergy** (voir AVASCOPE n° 84, p. 22) ont remplacé des dispositifs pneumatiques alimentés au gaz sur près de 400 sites dans le champ de Barnett.

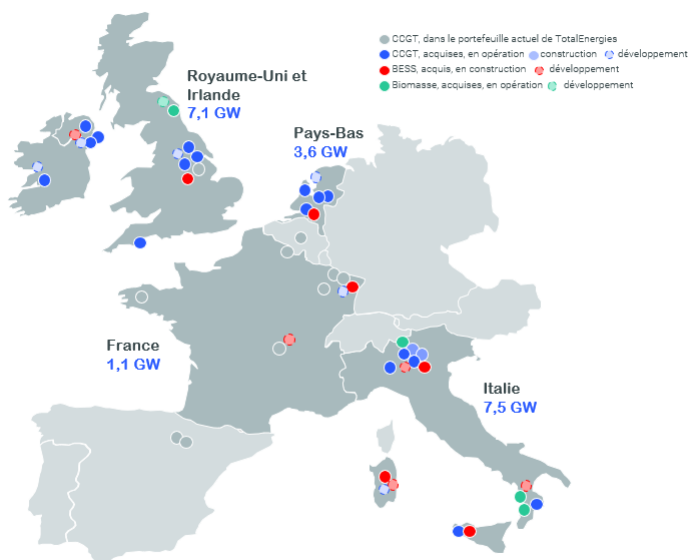
Novembre 2025 : En Europe, importante transaction de TotalEnergies avec l'acquisition de 50 % d'un portefeuille d'actifs flexibles de production d'électricité du groupe tchèque EPH

TotalEnergies annonce la signature d'un accord avec EPH (*Energetický a průmyslový holding, a.s.*) pour l'acquisition de 50 % d'une plateforme de production flexible d'électricité (centrales à gaz et à biomasse, batteries) en Europe de l'Ouest (Italie, Royaume-Uni et Irlande, Pays-Bas, France), valorisée à 10,6 milliards d'euros (valeur d'entreprise), soit un multiple de 7,6 fois l'EBITDA 2026.

L'accord prévoit que EPH recevra l'équivalent de 5,1 milliards d'euros en actions TotalEnergies via l'émission de 95,4 millions d'actions, sur la base d'un prix égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours des vingt séances de bourse ayant précédé le 16 novembre (date de signature), soit 53,94 €/action. Cela représente environ 4,1 % du capital social de TotalEnergies et fera d'EPH l'un des premiers actionnaires de la Compagnie à l'issue de l'opération.

La transaction aboutira à la création d'une coentreprise détenue à 50/50 par TotalEnergies et EPH, qui aura la charge de la gestion industrielle des actifs et du développement du portefeuille, tandis que chacune des deux entreprises commercialisera sa part de production via un accord de *tolling* avec la coentreprise.

Carte des principaux actifs acquis (Capacités brutes)



Une plateforme européenne de premier plan

Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie *Integrated Power* de TotalEnergies, visant à renforcer sa position sur les marchés européens de l'électricité, en développant la complémentarité de la génération intermittente d'électricité renouvelable et de la génération d'électricité flexible (centrales à gaz,

batteries). Elle permettra à la Compagnie de développer son activité de trading d'électricité en Europe et d'élargir son offre d'électricité bas carbone et disponible 24h/24 (*Clean Firm Power*). Elle sera ainsi très bien positionnée pour répondre à la demande croissante des data centers en Europe.

Compte tenu de la position majeure de TotalEnergies dans l'approvisionnement de GNL en Europe, cette opération permet également de diversifier la valeur ajoutée à la chaîne gaz que la Compagnie établit, notamment entre les Etats-Unis et l'Europe. La production nette d'électricité additionnelle, estimée à 15 TWh/an, permettra ainsi d'apporter de la valeur ajoutée à environ 2 Mt/an de GNL.

La transaction porte sur un portefeuille de plus de 14 GW de capacité brute d'actifs de production flexible en opération ou en construction, comprenant principalement des centrales à gaz, à biomasse et des batteries qui bénéficient de revenus sécurisés de capacité représentant 40 % de la marge brute, permettant à TotalEnergies de se renforcer sur les marchés européens à fort potentiel :

- **Italie** : 7,5 GW, avec 3,7 GW en opération, 2,4 GW en construction, notamment deux centrales à gaz de dernière génération, parmi les plus efficaces d'Europe, et 1,4 GW en développement ;
- **Royaume-Uni et Irlande** : 7,1 GW, dont 5 GW de centrales à gaz et biomasse existantes, 0,4 GW de batteries en construction, et 1,7 GW en développement ;
- **Pays-Bas** : 3,6 GW, dont 2,6 GW de centrales à gaz particulièrement bien situées pour répondre aux besoins du marché allemand, 0,2 GW de batteries en construction et 0,8 GW en développement ;
- **France** : 1,1 GW, dont 100 MW de batteries en construction et 1 GW en développement.

Le périmètre d'acquisition inclut un portefeuille de projets en développement, d'environ 5 GW. L'accord prévoit que la coentreprise deviendra le véhicule privilégié de TotalEnergies et EPH pour la croissance de génération électrique flexible dans les pays considérés.

Une acquisition offrant un effet relatif immédiat pour tous les actionnaires de TotalEnergies et accélérant la mise en œuvre de la stratégie et la profitabilité du segment Integrated Power en Europe

L'opération est immédiatement accréitive en termes de cash-flow par action pour les actionnaires de TotalEnergies. Sur les cinq prochaines années, TotalEnergies devrait accroître son cash-flow disponible d'environ 750 M\$ en moyenne par an, couvrant très largement la charge de dividendes relative aux actions nouvellement émises.

Grâce à cette transaction, le secteur Integrated Power générera un free cash-flow positif et contribuera au retour à l'actionnaire dès 2027 au lieu de 2028. Cette transaction contribuera à l'amélioration du ROACE du secteur de 10 % à 12 % sur les 5 prochaines années.

Cette accélération de la croissance non organique du secteur Integrated Power conduit la Compagnie à abaisser de 1 G\$ sa *guidance* annuelle de Capex nets, à 14-16 G\$ par an sur la période 2026-2030, dont 2-3 G\$ par an pour Integrated Power, tout en maintenant son objectif global de croissance de génération électrique à l'horizon 2030 entre 100 et 120 TWh.

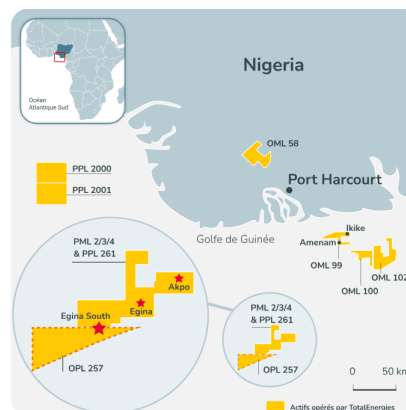
*Cette acquisition constitue une étape majeure dans la stratégie de TotalEnergies de construire un acteur intégré de l'électricité en Europe. En unissant nos forces avec celles d'EPH dans le cadre d'un partenariat de long terme, nous accélérons la mise en œuvre de notre stratégie Integrated Power et renforçons notre capacité, à fournir une énergie fiable, compétitive et bas carbone à nos clients, en tirant parti de la complémentarité de notre portefeuille d'actifs renouvelables et de génération d'électricité flexibles. Compte tenu de notre position de n°1 de l'approvisionnement de gaz en Europe, cette transaction nous permet de tirer pleinement parti de l'intégration gaz-électricité et de créer de la valeur ajoutée à notre chaîne GNL, hors des cycles pétroliers. Nous sommes convaincus que ce partenariat créera une valeur durable pour nos actionnaires et nous sommes heureux d'accueillir un nouvel actionnaire européen de long terme pleinement convaincu par la stratégie de transition mise en œuvre par TotalEnergies, a déclaré **Patrick Pouyanné**.*

Daniel Křetínský, Président du Conseil d'administration d'EPH, a ajouté : *Les fondements de cette transaction reposent sur notre forte appréciation de TotalEnergies, de son équipe dirigeante menée par Patrick Pouyanné, et de sa stratégie. Pour toutes ces raisons, nous sommes très intéressés à devenir un actionnaire de référence de TotalEnergies sur le long terme. Nous sommes enthousiastes à l'idée de créer une coentreprise qui s'impose déjà comme un acteur majeur de la production d'électricité flexible en Europe, idéalement positionné pour renforcer encore son rôle. TotalEnergies est l'une des plus grandes entreprises européennes tous secteurs confondus, disposant également d'une forte présence mondiale. À travers notre participation au capital de TotalEnergies, nous mettons en œuvre notre ambition stratégique de diversifier notre exposition géographique, actuellement concentrée dans l'Union européenne et au Royaume-Uni.*

Novembre 2025 : Au Nigeria, TotalEnergies augmente sa participation dans OPL257

TotalEnergies annonce la signature d'accords avec Conoil (Conoil Producing Limited), prévoyant l'acquisition par TotalEnergies d'une participation opérée de 50 % dans le bloc OPL257, et l'acquisition par Conoil de la participation de 40 % détenue par TotalEnergies dans le bloc OML136, tous deux situés au large du Nigeria.

Une fois cette transaction finalisée, la participation de TotalEnergies dans OPL257 augmentera de 40 % à 90 %, tandis que Conoil conservera une participation de 10 % dans ce bloc.



Couvrant une superficie d'environ 370 km², le bloc OPL257 est situé à 150 km au large des côtes nigériennes. Il est adjacent au bloc PPL261, où TotalEnergies (24 %) et ses partenaires ont découvert en 2005 le gisement d'Egina South, qui s'étend également sur le bloc OPL257. Il est prévu de forer en 2026 un puits d'appréciation d'Egina South sur OPL257, en vue d'un développement du gisement par raccordement au FPSO Egina, situé à environ 30 km.

*Cette transaction, qui s'appuie sur notre partenariat de longue date avec Conoil, permettra à TotalEnergies de procéder à l'appréciation de la découverte d'Egina South, une opportunité attractive de raccordement au FPSO Egina. Elle s'inscrit parfaitement dans notre stratégie visant à tirer parti des installations de production existantes pour développer de manière profitable des ressources supplémentaires et à concentrer nos activités au Nigeria sur nos actifs opérés de gaz et de pétrole offshore, a déclaré **Mike Sangster**, directeur Afrique de la branche Exploration-Production TotalEnergies.*

Rappelons que TotalEnergies est présent au Nigeria depuis plus de 60 ans. La Compagnie y emploie actuellement plus de 1 800 collaborateurs, dans ses différentes branches d'activité.

TotalEnergies y a produit 209 000 bep/j en 2024, ce qui fait du Nigeria l'un des principaux pays contributeurs aux productions d'hydrocarbures de la

Compagnie, qui opère par ailleurs dans le pays un large réseau de distribution incluant environ **540 stations-service**.

Novembre 2025 : Au Nigeria, TotalEnergies finalise la cession de sa participation non opérée dans le champ de Bonga

En **mai 2025**, TotalEnergies annonçait la signature par sa filiale **TotalEnergies EP Nigeria (TEPNG)** d'un **accord** avec la société **SNEPCo (Shell Nigeria Exploration and Production Company Ltd)** portant sur la **vente de sa participation non opérée de 12,5 %** dans le contrat de partage de production (PSC : *Production Sharing Contract*) de l'**OML118** pour un montant de **510 M\$** (voir AVASCOPE n° 95, p. 12).

Ce **25 novembre 2025**, TotalEnergies annonce la **finalisation de cette transaction** pour un montant total de **510 M\$**.

Novembre 2025 : En France, TotalEnergies démobilise son terminal méthanier flottant au Havre



En **2022**, lorsque l'Europe a connu une **crise énergétique** majeure suite à la très forte baisse des importations de gaz en provenance de Russie, la France a dû accroître ses **importations de GNL** pour assurer sa sécurité d'approvisionnement et contribuer à celle de l'Europe. A cet effet et à la demande des autorités, **TotalEnergies** a mis à disposition de la France, à ses frais et sans aucune subvention publique, un **terminal méthanier flottant (FSRU)** dans le port du **Havre**, mis en service en **octobre 2023** (voir AVASCOPE n° 90, p. 22).

Ce **terminal** a agi comme un « **filet de sécurité** », ses capacités supplémentaires d'importation de gaz pouvant s'avérer très utiles en cas de pics importants

de consommation dus aux conditions météorologiques hivernales ou aux tensions géopolitiques. TotalEnergies a ainsi pleinement **contribué** à la **souveraineté énergétique du pays** dans un contexte très tendu et incertain.

Les **conditions** d'approvisionnement en gaz de la France et de l'Europe s'étant **désormais stabilisées**, la Compagnie constate que le terminal méthanier flottant du Havre n'est plus aujourd'hui nécessaire, comme en témoigne son absence d'utilisation et comme l'a constaté le Tribunal administratif de Rouen dans sa décision du 16 octobre 2025.

Dans ce contexte, **TotalEnergies** a décidé de **démobiliser son terminal méthanier flottant (FSRU)** du Havre.

Rappelons que **TotalEnergies** est le **troisième acteur mondial** du GNL avec **40 Mt vendues en 2024**, grâce à ses participations dans des usines de liquéfaction dans toutes les zones géographiques.

La Compagnie bénéficie de positions solides et diversifiées tout au long de la chaîne de valeur du GNL : production de gaz, transport, accès à plus de **20 Mt/an de capacité de regazéification en Europe**, trading et soutage de GNL pour le transport maritime.

L'**ambition** de **TotalEnergies** est de porter la part du **gaz naturel** dans le **mix de ses ventes** proche de **50 %** d'ici **2030**, de réduire les émissions de carbone et de supprimer les émissions de méthane associées à la chaîne de valeur du gaz, et de travailler avec des partenaires locaux pour promouvoir le passage du charbon au gaz naturel.

Décembre 2025 : En Exploration, TotalEnergies renforce sa collaboration globale avec Chevron

Dans le cadre d'une **discussion en cours** sur les opportunités d'**exploration mondiale** entre **TotalEnergies** et **Chevron**, TotalEnergies EP Nigeria a signé un **accord de cession** visant à vendre à Star Deep Water Petroleum Limited, une filiale de Chevron, une **participation de 40 %** dans les **permis d'exploration PPL 2000 et PPL 2001**, au large du **Nigeria**.

Situés dans le bassin prolifique du West Delta, les permis **PPL 2000 et 2001** couvrent une superficie d'environ 2 000 kilomètres carrés et ont été **remportés par le consortium** composé de **TotalEnergies** et **South Atlantic Petroleum** dans le cadre de l'Appel d'Offres 2024 organisé par la *Nigerian Upstream Petroleum Regulatory Commission* (voir AVASCOPE n° 96, p. 7).

TotalEnergies restera **opérateur** avec une participation de **40 %**, aux côtés de Chevron (40 %) et South Atlantic Petroleum (20 %).

Cette nouvelle joint-venture renforce la collaboration mondiale de la Compagnie dans l'exploration offshore avec Chevron. Elle **fait suite** à l'acquisition en **juin 2025** d'une **participation de 25 %** dans un **portefeuille** de permis d'exploration offshore aux **États-Unis**, comprenant **40 blocs opérés par Chevron** (voir AVASCOPE n° 95, p. 14).

« *Après avoir lancé une joint-venture dans l'exploration aux États-Unis en juin, nous sommes ravis d'étendre notre collaboration au Nigeria afin de développer de nouvelles ressources dans le bassin du West Delta* » a déclaré **Nicola Mavilla**, directeur Exploration de TotalEnergies. « *Cette nouvelle joint-venture vise à réduire les risques et à développer de nouvelles ressources au Nigeria, en ligne avec les objectifs du pays.* »

Décembre 2025 : TotalEnergies, TES, Osaka Gas, Toho Gas et Itochu s'associent pour développer le projet Live Oak pour la production d'e-gaz au Nebraska

En **2023**, **TotalEnergies** et **TES** (*Tree Energy Solutions*) ont conclu un **partenariat** pour étudier la production d'e-gaz à échelle industrielle avec le projet **Live Oak e-NG**, avec un objectif de 100 000 à 200 000 t/an de e-NG aux États-Unis (Nebraska) à l'horizon 2030 (voir AVASCOPE n° 89, p. 14).

L'**e-gaz** (ou « **e-NG** » en anglais) est un **gaz naturel de synthèse**, obtenu à **partir d'hydrogène renouvelable** et de **CO₂**. De **même molécule** que le **gaz naturel fossile**, l'**e-gaz s'intègre facilement** à toutes les **infrastructures** existantes du **GNL** (liquéfaction, transport, regazéification et distribution), sans aucune modification à apporter aux équipements du consommateur.

En **mars 2024**, **TotalEnergies** s'est associé à **sept grandes entreprises internationales** pour créer une coalition internationale visant à soutenir le **développement** de la **filière industrielle** et l'**utilisation d'e-gaz** (voir AVASCOPE n° 92, p. 4 et 5).

Ce **2 décembre 2025**, **TotalEnergies**, **TES**, et **Osaka Gas**, **Toho Gas** et **Itochu**, ont signé un **accord** portant sur le **développement** et l'**opération** du **projet Live Oak**, dans lequel les **trois entreprises japonaises** détiendront **ensemble une participation totale de 33,3 %**; **TotalEnergies** et **TES** conserveront chacun une participation de **33,35 %** dans **ce projet Live Oak**, qu'ils ont lancé ensemble en **2023** (voir ci-avant).

Live Oak exploitera l'abondance de **CO₂ biogénique** issu des usines de bioéthanol du Nebraska, et la capacité croissante de production d'électricité verte aux États-Unis.

Les **partenaires** préparent à présent la **phase d'études d'ingénierie** (FEED), avec des capacités visées d'environ **250 MW** pour l'**électrolyse** et **75 000 t/an** pour la **méthanation**. La production devrait démarrer d'ici **2030** sous réserve de la décision finale d'investissement en 2027.

L'**e-NG** sera principalement enlevé par **Osaka Gas** et **Toho Gas** afin d'être **exporté** vers le **Japon**. Ce projet contribuera à l'objectif des majors du secteur gazier japonais d'injecter 1 % de gaz neutre en carbone (tel que l'e-gaz) dans le réseau d'ici 2030.

La participation d'Osaka Gas, Toho Gas et Itochu témoigne de leur engagement en faveur de la décarbonation et positionne Live Oak comme un projet leader pour la production de gaz décarboné destiné au marché japonais.

Décembre 2025 : Au Royaume-Uni, TotalEnergies fusionne ses activités amont avec NEO NEXT, donnant naissance au plus grand producteur indépendant de pétrole et de gaz du Royaume-Uni

TotalEnergies a signé un **accord** avec **NEO NEXT** (*NEO NEXT Energy Limited*) prévoyant la **fusion** des **activités amont** de la Compagnie au Royaume-Uni avec **NEO NEXT** et que **TotalEnergies**, avec **47,5 %** de participation, sera l'**actionnaire principal** de la **nouvelle entité** élargie **NEO NEXT**, qui sera renommée **NEO NEXT+**,

Après **finalisation de la transaction**, **NEO NEXT+** sera :

- détenue conjointement par TotalEnergies (47,5 %), HitecVision (28,875 %) et Repsol UK (23,625 %) ;
- dotée d'un large portefeuille d'actifs diversifié comprenant notamment les intérêts de NEO Energy et de Repsol UK dans le complexe Elgin/Franklin ainsi que dans les champs Penguins, Mariner, Shearwater et Culzean ; enrichi par les actifs amont de TotalEnergies au Royaume-Uni, notamment ses intérêts dans le complexe Elgin/Franklin et les champs Alwyn North, Dunbar et Culzean.

Avec TotalEnergies comme principal actionnaire, **NEO NEXT+** deviendra le **plus grand producteur indépendant de pétrole et de gaz** au **Royaume-Uni**, avec une production supérieure à **250 000 bep/j**. L'entreprise sera idéalement positionnée pour maximiser la valeur de son portefeuille, générer une

rentabilité élevée et garantir un avenir durable et résilient à long terme pour ses activités *oil & gas*.

« Cette transaction témoigne de l'engagement durable de TotalEnergies envers le secteur pétrolier et gazier britannique et la sécurité énergétique du pays. En tant que nouvel actionnaire principal de NEO NEXT+, nous sommes ravis d'apporter notre expérience reconnue en tant qu'opérateur majeur en mer du Nord britannique, où nous sommes présents depuis plus de 60 ans. L'attention constante de TotalEnergies de mener des opérations à bas coûts et faibles émissions sera déterminant pour générer des économies d'échelle au sein du nouveau portefeuille de NEO NEXT+, ce qui renforcera la génération de cash-flow de la société dès la clôture de l'opération », a déclaré **Patrick Pouyanné**, PDG de TotalEnergies.

Rappelons que **TotalEnergies**, emploie **au Royaume-Uni** plus de **1 800 personnes** dans toute la **chaîne de valeur de l'énergie**.

L'entreprise est l'un des **principaux opérateurs pétroliers et gaziers** du pays, exploitant environ **27 %** de la **production de gaz du plateau continental britannique**, avec une production quotidienne moyenne de **121 000 bep/j** en **2024**.

TotalEnergies déploie sa **stratégie Integrated Power** au Royaume-Uni, qui combine la production d'**électricité renouvelable** avec des **capacités de production flexibles**. Son portefeuille de renouvelable dans le pays comprend **1,1 GW** de capacité brute **installée** (parc éolien offshore de Seagreen) et **4,5 GW** en cours de **développement**, dans des projets éoliens offshore et solaires.

TotalEnergies est l'un des plus importants fournisseurs de gaz et d'électricité au Royaume-Uni pour les entreprises et le secteur public, propose des solutions de recharge pour véhicules électriques et commercialise des produits pétroliers tels que des lubrifiants, du carburant d'aviation, du bitume et des fluides spéciaux.

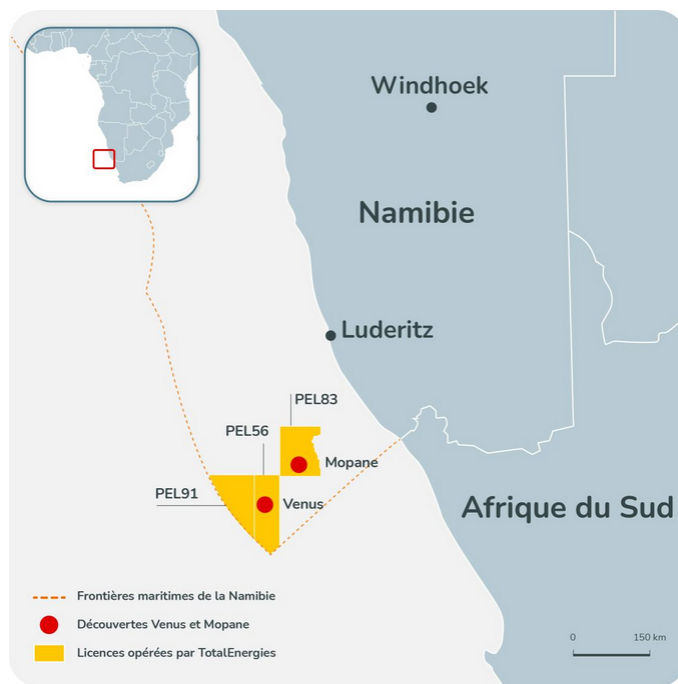
Décembre 2025 : TotalEnergies annonce le début de la négociation de ses actions ordinaires sur le NYSE

TotalEnergies SE (NYSE : TTE) annonce à compter de ce jour, 8 décembre 2025, le **début** de la **cotation** de ses **actions ordinaires** sur le **NYSE (New York Stock Exchange)** en remplacement de la cotation de ses *American Depositary Receipts* (« ADR »).

Ces actions ordinaires sont négociées sous le **même ticker « TTE »** que celui sur Euronext et que l'ancien ticker des ADR.

Le 30 octobre 2025, la Société avait annoncé la résiliation de son programme d'ADR et la conversion des ADR en actions ordinaires, chaque ADR étant échangeable contre une action ordinaire cotée sur le NYSE (voir AVASCOPE n° 96, p. 17). Le 8 décembre 2025, TotalEnergies a converti tous les ADR en circulation en actions ordinaires cotées sur le NYSE.

Décembre 2025 : En Namibie, TotalEnergies conclut un accord avec Galp pour entrer comme opérateur dans le permis prolifique PEL 83, qui comprend la découverte Mopane



TotalEnergies a signé un accord avec **Galp Energia SGPS SA** (« Galp ») prévoyant :

- L'**acquisition** par **TotalEnergies** auprès de **Galp** d'une **participation opérée** de **40 %** dans la licence **PEL83**, qui comprend la **découverte Mopane** ;
- L'**acquisition** par **Galp** auprès de **TotalEnergies** d'une participation de **10 %** dans **PEL56**, qui comprend la découverte **Venus** (voir AVASCOPE 85, p. 17), et d'une participation de **9,39 %** dans **PEL91** ;
- **TotalEnergies** prendra en charge **50 %** des **dépenses** d'investissement de **Galp** pour l'exploration et l'appréciation de la découverte Mopane ainsi que pour le premier développement sur PEL 83. Ce **portage** sera remboursé par l'accès à 50 % des futurs cash-flows de Galp générés par le projet.

TotalEnergies et **Galp** ont convenu de lancer une **campagne d'exploration et d'appréciation** comprenant trois puits au cours des deux prochaines années, avec un premier puits prévu en 2026, afin de s'assurer des ressources disponibles et de progresser avec diligence vers le **développement** de la découverte **Mopane**.

Dans le même temps, **TotalEnergies**, opérateur du **PEL56**, reste pleinement engagée dans le **développement** de la découverte **Venus** et travaille à réunir toutes les conditions permettant une potentielle décision finale d'investissement en 2026.

*Nous sommes très heureux d'avoir été choisis par Galp comme partenaire et opérateur de la prolifique licence PEL83, incluant la découverte Mopane en Namibie. Il s'agit d'une forte reconnaissance des compétences des équipes de TotalEnergies en matière d'exploration et d'opérations en eaux profondes. Cet accord démontre également la confiance élevée de TotalEnergies envers la Namibie en tant que futur pays producteur. La Compagnie entend tirer parti de son expérience reconnue comme opérateur pour progresser vers un développement rentable et durable des découvertes de Venus et Mopane. En permettant la création d'un hub de production en Namibie, nous visons à créer des synergies créatrices de valeur à long terme pour le pays et toutes les parties prenantes, a déclaré **Patrick Pouyanné**. Nous sommes impatients de poursuivre notre collaboration avec les autorités namibiennes afin de mener à bien ces développements.*

La finalisation de la transaction est soumise à l'approbation usuelle des autorités namibiennes ainsi que des partenaires des joint-ventures, et devrait être finalisée en 2026. **À l'issue de cette transaction, TotalEnergies détiendra :**

- une participation opérée de **40 %** dans **PEL83**, aux côtés de Galp (40 %), Namcor (10 %) et Custos (10 %) ;
- une participation opérée de **35,25 %** dans **PEL56**, aux côtés de QatarEnergy (35,25 %), Galp (10 %), Namcor (10 %) et Impact (9,5 %) ;
- une participation opérée de **33,085 %** dans **PEL91**, aux côtés de QatarEnergy (33,025 %), Namcor (15 %), Galp (9,39 %) et Impact (9,5 %).

Décembre 2025 : En Malaisie, TotalEnergies et PTTEP renforcent leur partenariat

TotalEnergies a conclu un accord pour céder à **PTTEP** une participation indirecte de **9,998 %** dans le bloc **SK408** en Malaisie. À la suite de cette transaction, **TotalEnergies** conserve une participation de **30,002 %** dans le bloc SK408.

Ce partenariat avec **PTTEP** marque une nouvelle étape pour **TotalEnergies en Malaisie** après l'acquisition de **SapuraOMV** en décembre 2024 (voir AVASCOPE n° 94, p. 9) et d'une participation dans de nombreux blocs détenus par **PETRONAS Carigali Sdn Bhd** en juin 2025 (voir AVASCOPE n° 95, p. 14 et 15).

Décembre 2025 : En Malaisie, TotalEnergies signe un nouveau contrat PPA avec Google pour alimenter des data centers

TotalEnergies et **Google** ont signé un contrat de vente d'électricité (PPA) de **21 ans** en **Malaisie** pour fournir à Google un volume total d'**1 TWh** (équivalent à 20 MW) d'électricité renouvelable certifiée provenant de la centrale solaire **Citra Energies**. Cette dernière, dont la construction devrait démarrer début **2026** dans la province de **Kedah**, au nord du pays, alimentera les activités data centers de Google en Malaisie. Le projet avait été attribué à **TotalEnergies (49 %)** et son partenaire local **MK Land (51 %)** par la Commission de l'Énergie Malaisienne en août 2023.

Cet accord reflète la stratégie de Google visant à intégrer de nouvelles énergies décarbonées dans les réseaux électriques où l'entreprise est implantée. Il s'inscrit dans la continuité du contrat PPA annoncé en novembre par TotalEnergies pour alimenter en électricité renouvelable des data centers de Google aux Etats-Unis (voir ci-avant, p. 4).

Décembre 2025 : En Grèce, TotalEnergies cède 50 % d'un portefeuille de 424 MW

Conformément à son modèle d'affaires dans les renouvelables, **TotalEnergies** a finalisé la cession à **Asterion Industrial Partners** de **50 %** de son portefeuille de projets éoliens et solaires de **424 MW** situés en Grèce. Cette transaction valorise le portefeuille à hauteur de **508 M€**, soit environ **1,2 M€ par MW** installé.

TotalEnergies conserve **50 %** des parts et reste opérateur des actifs. Par ailleurs, TotalEnergies achètera et commercialisera la majeure partie de l'électricité produite par ces actifs lorsqu'ils ne bénéficieront plus des tarifs réglementés.

Janvier 2026 : Au Liban, TotalEnergies entre dans le permis d'exploration offshore du bloc 8



TotalEnergies (35 %, **opérateur**) et ses partenaires **Eni** (35 %) et **QatarEnergy** (30 %) ont signé un **accord** avec les **autorités libanaises** pour entrer dans le permis d'**exploration** du **bloc 8**, au large du Liban.

Le programme de travail initial du consortium sur le bloc 8 comporte une campagne d'acquisition de données sismiques 3D sur 1 200 km², visant à approfondir l'évaluation du potentiel d'exploration de la zone.

« Bien que le forage du puits Qana sur le bloc 9 n'ait pas donné de résultats positifs, nous restons engagés à poursuivre nos activités d'exploration au Liban. Nous concentrerons désormais nos efforts sur le bloc 8, aux côtés de nos partenaires Eni et QatarEnergy et en étroite coopération avec les autorités libanaises » a déclaré **Patrick Pouyanné**.

Janvier 2026 : **Au Nigeria, TotalEnergies signe un accord en vue de céder sa participation pétrolière dans Renaissance (anciennement SPDC)**

TotalEnergies annonce que sa filiale **TotalEnergies EP Nigeria** a signé un **accord** avec **Vaaris** portant sur la **vente** de sa **participation non-opérée** de **10 %** dans les **licences de production** de la **joint-venture (JV) Renaissance** au Nigeria.

La **JV Renaissance** (anciennement « JV SPDC ») est une joint-venture non-incorporée entre la Nigerian National Petroleum Corporation Ltd (55 %), Renaissance Africa Energy Company Ltd (30 % opérateur), TotalEnergies EP Nigeria (10 %) et Agip Energy and Natural Resources Nigeria (5 %), qui **détient 18 licences** dans le **delta du Niger**.

Selon l'**accord** signé avec Vaaris :

- TotalEnergies EP Nigeria cédera à Vaaris sa **participation de 10 %**, ainsi que l'ensemble des droits et obligations associées, dans **15 licences** de la JV Renaissance produisant principalement du pétrole. La **production** de ces licences a représenté **16 000 bep/j** en **quote-part** Compagnie en **2025** ;
- TotalEnergies EP Nigeria cédera également à Vaaris sa **participation de 10 %** dans les **3 autres licences** de la JV Renaissance, produisant principalement du **gaz** (OML 23, 28 et 77), tout en **conservant un intérêt économique** entier dans ces licences qui représentent actuellement **50 %** de l'**approvisionnement** en gaz de **Nigeria LNG**.

Janvier 2026 : **Au Bahreïn, TotalEnergies et Bapco Energies créent BxT Trading, un nouvel acteur du trading de produits pétroliers au Moyen-Orient**

TotalEnergies et **Bapco Energies** créent **BxT Trading**, une **joint-venture** à **50/50** de **trading** adossée aux **flux** de la **raffinerie** de **Bapco Energies**.

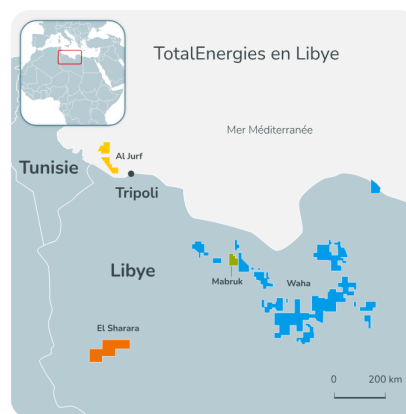
Nouvel acteur compétitif du trading au Moyen-Orient, BxT Trading soutiendra le secteur pétrolier de Bahreïn en optimisant la création de valeur de son portefeuille aval et en renforçant son accès aux marchés mondiaux.

À travers cette co-entreprise, **Bapco Energies** bénéficiera de l'**expertise** mondiale de **TotalEnergies** en matière de **trading** et développera des capacités avancées en matière de trading, de pricing, d'analyse et de gestion du risque.

Avec **BxT Trading**, **TotalEnergies** renforce sa **position au Moyen-Orient**, où la Compagnie dispose déjà d'activités de trading, en complément de ses hubs internationaux de Houston, Genève et Singapour.

Cette nouvelle initiative renforce la réactivité et l'agilité des équipes trading, confortant leur ancrage local pour toujours mieux comprendre les spécificités régionales.

Janvier 2026 : **En Libye, TotalEnergies signe l'extension des concessions de Waha jusqu'à 2050**



Le **24 janvier**, à l'occasion du **Libya Energy & Economy Summit**, à Tripoli, Patrick Pouyanné, Président-directeur général de **TotalEnergies** a signé un **accord prolongeant** les **concessions** de **Waha** jusqu'au **31 décembre 2050**, en présence de Abdul Hamid Dbeiba, Premier ministre du Gouvernement d'Unité Nationale.

Cet accord fixe des **nouvelles conditions fiscales** qui permettront d'**accroître la production** de ces concessions, qui est **actuellement** d'environ **370 000 bep/j**. Il ouvre donc la voie à une nouvelle phase d'**investissement** sur les concessions de Waha, comprenant notamment le **développement** du champ

de **North Gialo** qui doit permettre d'ajouter **100 000 bep/j** de production.

Rappelons que c'est l'acquisition de Marathon Oil Libya, en **mars 2018**, qui a permis à TotalEnergies d'entrer sur les **six concessions de Waha** (voir AVASCOPE n° 74, p. 6 et n° 79 p. 10) et que c'est à l'occasion du Libya Energy & Economy Summit de **novembre 2021** qu'un nouvel accord a permis de porter la **part de TotalEnergies** dans ces concessions de 16,33 % à **20,41 %** (voir AVASCOPE n° 88, p. 2 et n° 85, pages 5 et 6).

Janvier 2026 : En France, TotalEnergies fournira 800 GWh d'électricité renouvelable au papetier SWM pendant 10 ans

TotalEnergies et **SWM**, acteur majeur de l'industrie papetière, annoncent la signature d'un **contrat** pour la **fourniture d'électricité renouvelable** avec un profil de livraison constant (*Clean Firm Power*) **aux trois usines de SWM en France** (Papeteries de Saint Girons, PDM Industries et LTR Industries).

Ce contrat débutera en **janvier 2026** pour **10 ans** et représentera un **volume total de 800 GWh**.

TotalEnergies fournira cette électricité à partir d'environ **50 MW** issus de son portefeuille d'**actifs de production renouvelable existants en France** pour garantir à SWM une électricité compétitive, stable et à faible intensité carbone, répondant aux besoins de l'industrie papetière.

Janvier 2026 : Mozambique LNG annonce la reprise complète de l'ensemble des activités du projet

TotalEnergies et le **gouvernement du Mozambique** ont annoncé le **redémarrage complet des activités** du projet Mozambique LNG.

Cette reprise des activités à terre et en mer du projet fait **suite à la décision** du consortium Mozambique LNG, le 7 novembre 2025, de **lever la force majeure** déclarée en 2021 (voir AVASCOPE n° 83, p. 12) et de reprendre les activités du projet.

Le **gouvernement du Mozambique** a confirmé son engagement à travailler avec Mozambique LNG pour accompagner le redémarrage des activités et tirer les conséquences de la période de Force Majeure. Le gouvernement a notamment confirmé toutes les mesures prises en matière de **sécurité** et la poursuite de la coopération avec le Rwanda dans ce domaine.

Les **travaux de construction** ont désormais repris aussi bien offshore que sur le site d'Afungi, avec plus de 4 000 travailleurs actuellement mobilisés, dont plus de 3 000 mozambicains. La **production de GNL** est prévue pour **2029** compte tenu du niveau d'avancement du projet - 40 % à ce stade, la quasi-totalité des travaux d'ingénierie et d'achat des principaux équipements ayant été réalisés pendant la période de force majeure.

Le projet Mozambique LNG générera des **retombées économiques importantes** pour le **Mozambique** dès la phase de construction, notamment grâce à un ambitieux plan en faveur du contenu local. Jusqu'à 7 000 emplois directs seront créés pour les Mozambicains pendant cette phase, et les contrats attribués aux entreprises locales devraient représenter plus de 4 milliards USD.

Mozambique LNG a en outre déployé un vaste **programme de développement** socio-économique au bénéfice des **communautés** de la province du Cabo Delgado. La **Fondation Mozambique LNG**, créée en 2023 et dotée d'un budget de 200 M\$, a déjà produit des résultats tangibles : plus de 8 000 emplois créés et 7 000 agriculteurs et pêcheurs accompagnés dans la province du Cabo Delgado.

« *La reprise complète des activités du projet constitue une étape majeure pour Mozambique LNG et pour le pays. Je tiens à remercier le président Chapo et toutes les autorités mozambicaines pour leur engagement envers ce projet. Nous travaillons désormais ensemble pour faire de ce projet un grand succès pour le peuple mozambicain* » a déclaré **Patrick Pouyanné**.

« *Ce projet emblématique fera du Mozambique un exportateur majeur de GNL. Grâce à son fort contenu local, il apportera aussi des retombées économiques durables au peuple mozambicain.* »

Janvier 2026 : En Namibie, TotalEnergies et Galp réaffirment leur engagement à long terme

Au cours d'une **réunion** conjointe avec le **gouvernement** de la **Namibie**, **TotalEnergies** et **Galp** ont réaffirmé leur **engagement** de long terme envers le pays et fait un **point** sur l'**avancement** et les prochaines étapes de leur **partenariat** récemment annoncé portant sur plusieurs **licences offshore** clés du **bassin d'Orange**.

Cela fait suite à l'accord (voir ci-avant, p. 11 et 12), par lequel **TotalEnergies** deviendra **opérateur** de la **licence** d'exploration pétrolière (**PEL**) **PEL 83** qui comprend les découvertes de **Mopane**, tandis que **Galp** entrera dans les **PEL 56** et **PEL 91**, comprenant la découverte de **Venus** (voir AVASCOPE n° 85, p. 17).

Durant cette rencontre, **TotalEnergies** et **Galp** ont réaffirmé leur **confiance** dans le **potentiel** de la **Namibie** en tant que **futur pays producteur** de pétrole et de gaz. Les deux compagnies ont réitéré leur engagement en faveur du développement responsable des ressources énergétiques du pays, de la création de valeur à l'échelle nationale et d'une coopération étroite avec les institutions gouvernementales.

TotalEnergies et **Galp** ont informé la Présidence de l'**état d'avancement** de la transaction et de la transition de l'opérateur, ont mis en avant les contributions attendues du partenariat en matière d'emploi, de développement des compétences et de soutien à l'industrie locale. Elles ont insisté sur l'**importance** de la **stabilité réglementaire** pour l'exécution efficace des prochaines phases des projets.

Pour le **projet Venus**, dont le concept de développement est bien défini, les partenaires travaillent à réunir les conditions en vue d'une **potentielle décision finale d'investissement en 2026**.

Concernant **Mopane**, une **campagne d'exploration** et d'**appréciation** de **trois puits** doit débuter en **2026** afin d'approfondir la connaissance des ressources et de faire progresser le projet vers la phase de développement.

« Notre partenariat avec Galp constitue une étape majeure alors que la Namibie s'apprête à devenir une nation productrice d'énergie de premier plan. Ensemble, nous nous engageons à développer de manière responsable et efficace le potentiel en eaux profondes du pays tout en créant de la valeur durable pour la Namibie et l'ensemble des parties prenantes. En unissant nos forces autour des prospects Venus et Mopane, nous posons les bases d'un nouveau hub offshore dans la région alliant excellence opérationnelle, développement local et prospérité partagée » a déclaré **Patrick Pouyanné**.

Février 2026 : **Au Koweït, TotalEnergies et Kuwait Oil Company signent un accord de coopération technique**

À l'occasion de l'ouverture de la 5^e édition du Kuwait Oil & Gas Show and Conference (KOGS), **TotalEnergies** et **Kuwait Oil Company (KOC)** ont signé aujourd'hui un **accord** (*Memorandum of Understanding*) visant à **renforcer leur coopération**, à travers l'échange d'expertises et la réalisation d'études techniques.

Cet accord comprend notamment des **études relatives** à de nouvelles **opportunités d'exploration** dans le pays, pour lesquelles TotalEnergies mobilisera son expertise technique.

Février 2026 : **TotalEnergies et Tikehau Capital s'associent pour développer les réseaux publics de recharge électrique en Belgique et aux Pays-Bas**

TotalEnergies et **Tikehau Capital** annoncent la création d'une **plateforme d'investissement commune**, destinée à soutenir le déploiement d'**infrastructures de recharge** pour **véhicules électriques** dans l'espace public urbain en **Belgique** et aux **Pays-Bas**. Ce partenariat vise à accompagner les municipalités dans leur transition vers la mobilité électrique et consolider la position de TotalEnergies en tant qu'acteur de référence de la recharge publique au Bénélux.

La **nouvelle structure**, détenue à **parts égales** par TotalEnergies et Tikehau Capital, a pour objectif de :

- **poursuivre le développement des concessions publiques** déjà en construction ou exploitées par TotalEnergies dans plusieurs grandes villes belges et néerlandaises ;
- **répondre aux nouveaux appels d'offres**, qui viendront renforcer l'offre de recharge électrique publique des municipalités en Belgique et aux Pays-Bas.

TotalEnergies apportera son **expertise** afin de développer, exploiter et maintenir un réseau d'infrastructures publiques de recharge alimenté par une **électricité garantie 100 % d'origine renouvelable**. TotalEnergies tirera également parti de son partenariat avec **Tikehau Capital** pour renforcer son modèle d'affaires dans la mobilité électrique, grâce à l'**apport en capital** par Tikehau Capital et au **partage** des investissements, des coûts et des risques.

À ce jour, **TotalEnergies** est un **acteur majeur** de la **recharge publique** avec plus de :

- **9 500 points de recharge** opérés en **Belgique** où la Compagnie est leader du marché ;
- **18 000 points de recharge** opérés **aux Pays-Bas**, où la Compagnie se place parmi les tous premiers acteurs du pays.

Février 2026 : **En Europe, TotalEnergies fournira de l'électricité renouvelable à Airbus en Allemagne et au Royaume-Uni**

TotalEnergies et **Airbus**, l'un des principaux constructeurs aéronautiques mondiaux, ont signé **deux contrats de fourniture d'électricité** « *clean firm power* » portant sur **3,3 TWh** destinés à l'ensemble des principaux **sites d'Airbus** situés en **Allemagne** et au **Royaume Uni**.

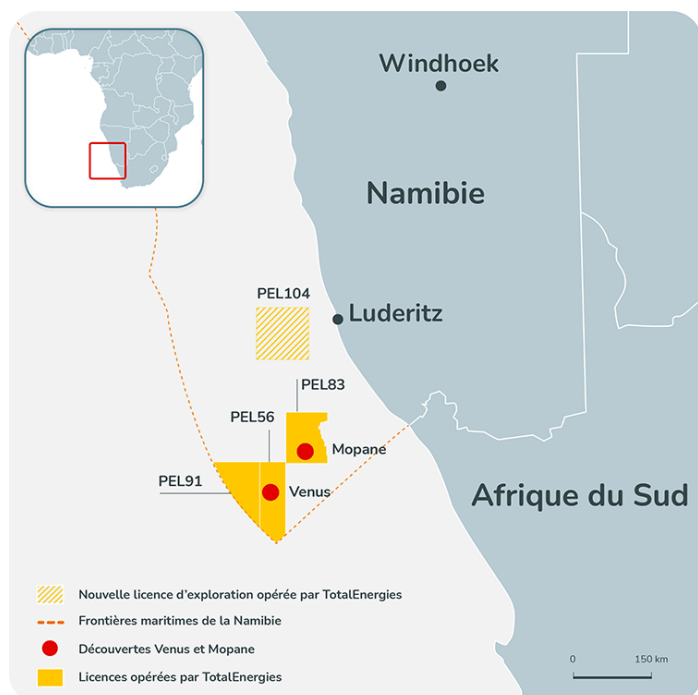
L'électricité fournie à Airbus pour la prochaine décennie aura un profil de livraison continu '*baseload*'

et proviendra de nouveaux **actifs renouvelables** d'une capacité de **200 MW**. Cette fourniture couvrira la **moitié des besoins** en électricité des sites concernés, à partir de **2027**.

« À la suite de l'annonce l'an dernier de notre partenariat dans les carburants d'aviation durables (NDLR : voir AVASCOPE n° 91, p. 18), nous sommes heureux de signer ces accords d'achat d'électricité avec Airbus en Allemagne et au Royaume Uni, deux pays où TotalEnergies développe rapidement sa base de production et ses ventes » a déclaré **Stéphane Michel**, Directeur général Gas, Renewables & Power de TotalEnergies. « Ces nouveaux contrats illustrent la capacité de TotalEnergies à proposer des solutions clés en main de "clean firm power" multi-géographies pour accompagner nos clients industriels dans leur transition énergétique. Ces contrats, qui s'appuient sur notre portefeuille intégré d'actifs renouvelables et flexibles, contribueront positivement à la rentabilité de notre activité dans l'électricité. »

Février 2026 : En Namibie, TotalEnergies élargit son portefeuille d'exploration en devenant opérateur de la licence PEL104

Après avoir acquis en décembre dernier, auprès de Galp (voir ci-avant, p. 11 et 12), une participation opérée de 40 % dans la licence **PEL83** qui comprend la découverte Mopane ; **TotalEnergies** annonce avoir signé ce **6 février** des accords en vue d'acquérir auprès de **Eight** (*Eight Offshore Investments Holdings*) et **Maravilla Oil & Gas** une participation opérée de **42,5 %** dans la licence d'exploration pétrolière (PEL) **PEL104**, située au large de la **Namibie**.



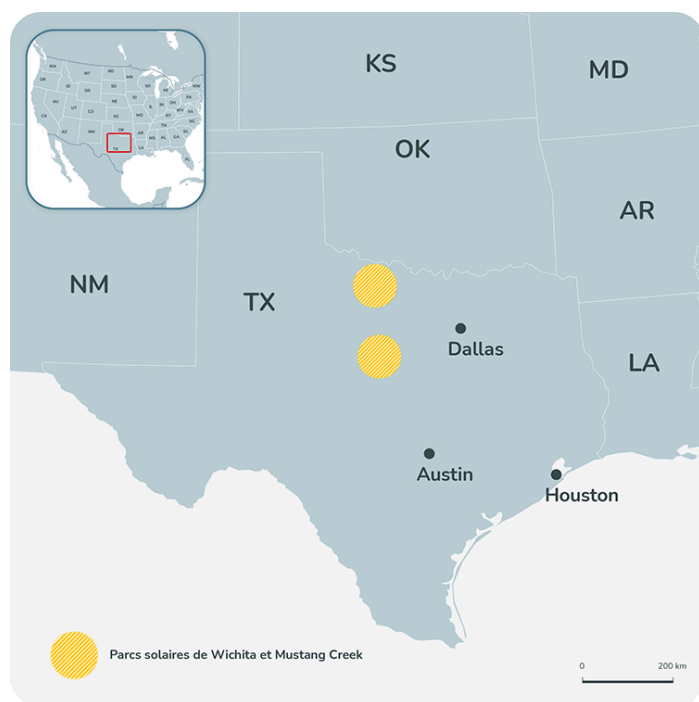
Une fois la transaction finalisée, **TotalEnergies** deviendra l'**opérateur** de la licence et détiendra une participation de **42,5 %** aux côtés de **Petrobras** (42,5 %), **Namcor** (10 %) et **Eight** (5 %).

Située dans le bassin de Lüderitz, la licence PEL104 couvre une superficie d'environ 11 000 km² au large de la Namibie.

Février 2026 : Aux Etats-Unis, TotalEnergies fournira 1 GW de capacité solaire pour alimenter les data centers texans de Google pendant 15 ans

TotalEnergies a signé deux nouveaux contrats d'achat d'électricité long terme pour fournir 1 GW de capacité solaire – soit 28 TWh d'électricité renouvelable sur 15 ans – aux data centers de **Google** situés au Texas.

Cette électricité proviendra de deux parcs solaires détenus par **TotalEnergies** et en cours de développement dans l'État : **Wichita** (805 MWc) et **Mustang Creek** (195 MWc), dont la construction devrait débuter au deuxième semestre 2026.



Ces 2 contrats de 1 GW s'ajoutent à ceux de 1,2 GW récemment signés par **Clearway**, développeur de projets renouvelables basé en Californie et détenu à 50 % par **TotalEnergies** (voir AVASCOPE n° 86, p. 17 et 18), pour alimenter les data centers de **Google** sur les marchés de l'électricité régionaux d'ERCOT (Texas), PJM (Nord-Est) et SPP (Centre).

Les parcs solaires Wichita et Mustang Creek généreront d'importantes retombées pour les populations locales. Plusieurs centaines d'emplois seront créés pendant la construction, et d'importantes

recettes fiscales contribueront au financement des services publics pendant toute la durée de vie des projets.

« Nous nous réjouissons de fournir de l'électricité renouvelable aux installations de Google au Texas. Ces deux accords représentent le plus important volume d'achat d'électricité renouvelable jamais signé par TotalEnergies aux États-Unis. Ils témoignent de notre stratégie consistant à livrer des solutions renouvelables sur mesure pour répondre aux besoins des acteurs du numérique et notamment des data centers » a déclaré **Marc-Antoine Pignon**, directeur Renouvelables de TotalEnergies aux États-Unis. « Avec ces PPA, TotalEnergies répond aussi au défi de la disponibilité du foncier et de l'alimentation électrique des data centers en ouvrant des possibilités de collocation à grande échelle. »

TotalEnergies dispose d'un portefeuille de **10 GW** de capacité brute d'actifs terrestres solaires, éoliens et de stockage par batteries **en opération** aux **États-Unis**, dont 400 MW sur le marché PJM dans le Nord-Est du pays et 5 GW sur le marché ERCOT au Texas.

Février 2026 : En France, TotalEnergies communique sur ses principales contributions et engagements

Trop souvent, ceux qui accusent – notamment en France - TotalEnergies de tous les maux de la planète ignorent l'importance de ses contributions à la satisfaction des besoins de la population ainsi que son rôle leader en matière de transition énergétique.

C'est pourquoi, il nous semble intéressant de reprendre, ci-après, l'intégralité du communiqué de presse publié par TotalEnergies ce 10 février 2026 :

Les équipes de TotalEnergies sont fières de mettre toutes leurs énergies au service du quotidien des Français depuis plus de 100 ans

À l'occasion de ses résultats annuels, TotalEnergies détaille ses principales contributions et engagements en France, à la fois en tant qu'acteur économique de premier plan ancré dans l'Hexagone et en tant qu'entreprise citoyenne.

« Être aux côtés des Français, dans tous les territoires, c'est notre engagement quotidien pour répondre à leurs besoins en énergies et les accompagner dans leur transition », a commenté **Isabelle Patrier**, Directrice France de TotalEnergies.

Nos 35 000 collaborateurs dans nos 4 000 sites en France sont fiers de mettre toutes leurs énergies au service du quotidien des Français :

- En fournissant environ **25 % des carburants vendus en France à plus d'1 million de clients chaque jour** sur les routes.
- En permettant à **9 Français sur 10 d'avoir une station à moins de 15 minutes** de chez eux grâce à nos **3 200 stations-service** déployées sur tout le territoire.
- En fournissant **45 % de l'approvisionnement en gaz** de la France en 2025.
- En alimentant nos **4,2 millions de clients particuliers & professionnels** en électricité et/ou gaz et en les accompagnant dans la maîtrise de leur consommation d'énergie.
- En maillant le territoire avec **26 000 points de recharge** pour véhicules électriques, dont 1900 points de recharge de haute puissance, notamment sur les autoroutes où nous sommes leader.
- En ayant installé plus de **2 Gigawatts de puissance renouvelable**, ce qui nous place dans le top 3 des électriciens renouvelables en France (éolien et solaire).
- En s'étant vu attribuer par l'Etat le **plus grand projet d'énergie renouvelable** du pays, Centre Manche 2, le plus important investissement de TotalEnergies en France depuis 30 ans.
- En recrutant plus de **1 800 personnes et 2 000 jeunes en alternance, apprentissage et contrats pro**.
- En accompagnant **100 000 jeunes chaque année** grâce à l'action de plus de 101 partenaires soutenus par la Fondation TotalEnergies pour la jeunesse.
- En étant un **partenaire majeur du sport français** dans le **rugby** (Top 14, Pro D2, Equipes de France à XV & à 7) et dans le **cyclisme** (Tour de France, Paris-Nice, Paris-Roubaix).

Nous nous réjouissons également de la forte augmentation (+ 13 %) du nombre d'actionnaires individuels français en 2025 avec 730 000 actionnaires, soit plus de 80 000 de plus en un an. C'est la preuve que les Français ont confiance en la stratégie de la Compagnie et sont attachés au rendement de l'action TotalEnergies, comme le sont nos collaborateurs français puisque plus de 80 % d'entre eux sont actionnaires de TotalEnergies.

Fiers de contribuer à la souveraineté & la transition énergétique de la France

- **Nous assurons la sécurité de l'approvisionnement énergétique du pays**

Avec nos 3 raffineries, 2 bioraffineries, 6 centrales à gaz, 13 bio-méthaniseurs, 420 sites de production solaire et éolienne et 3 terminaux d'importation de gaz nous contribuons à la sécurité énergétique et à l'approvisionnement du pays en gaz, carburants et électricité.

Nous sommes aux côtés des Français pour leur apporter toutes les énergies dont ils ont besoin au quotidien. Ainsi,

en 2025 TotalEnergies a, par exemple, fourni en France 45 % de l'approvisionnement en gaz, 25 % des carburants, 30 % des biocarburants aériens.

Nous avons investi près d'un milliard € depuis 2015 pour assurer la modernisation ou la transformation de nos sites de raffinage en France vers la production de biocarburants comme à La Mède (Bouches-du-Rhône), Grandpuits (Ile-de-France) ou dans notre raffinerie de Gonfreville (Normandie).

- **Nous nous développons dans l'électricité et les renouvelables**

En France, nous avons d'ores et déjà dépassé les 2 GW de puissance renouvelable installée, nous plaçant ainsi dans le Top 3 des électriciens renouvelables dans le pays (éolien et solaire). Nous sommes devenus un acteur intégré dans le secteur de l'électricité : de la production au pilotage flexible avec nos centrales à gaz, sans oublier les systèmes de stockage d'énergie par batteries produits par notre filiale Saft.

En septembre 2025, nous sommes fiers d'avoir remporté le plus grand projet d'énergie renouvelable du pays avec un appel d'offres éolien en mer « Centre Manche 2 », qui alimentera en électricité verte plus d'1 million de foyers à partir de 2033. Nous avons pris des engagements en termes d'emplois sur le territoire, en particulier en Normandie, en choisissant de mettre en œuvre une politique de préférence européenne pour les principaux équipements, notamment les éoliennes et les câbles électriques.

En 2025, le projet éolien flottant « Eolmed » en Occitanie est entré dans sa dernière phase de construction avant sa mise en service cette année. Cette ferme pilote, dont nous sommes actionnaires à hauteur de 20 %, produira à terme la consommation annuelle d'une ville de 50 000 habitants.

L'année 2025 a été marquée par l'acquisition de 50 % d'un portefeuille de production électrique flexible en Europe dont plus de 1 GW de batteries en construction et en développement en France. Avec notre filiale Saft, nous développons aussi le stockage d'électricité, technologie indispensable aux énergies renouvelables par nature intermittentes. En 2025, nous avons ainsi lancé un tout nouveau système de stockage d'énergie destiné aux sites industriels, EnerShift, déjà en service sur le site industriel de Saft de Bordeaux.

Fiers d'être aux côtés de nos clients pour leur fournir toutes les énergies

- **Aux côtés de 38 millions Français pour leur fournir des carburants**

Grâce à notre réseau de 3200 stations déployées sur l'ensemble du territoire, nous accompagnons plus d'un million de clients chaque jour en leur fournissant 25 % des carburants vendus en France. Avec près de 38 millions de véhicules thermiques en circulation, nos raffineries et notre réseau de distribution contribuent ainsi à la sécurité énergétique et à l'approvisionnement du pays en carburants.

Nous renouvelons aussi l'engagement pris depuis 2023 vis-à-vis des automobilistes avec le plafond à 1,99 €/L du prix du diesel et de l'essence pour toute l'année 2026. Par ailleurs, depuis septembre 2024, tous les clients particuliers Electricité & Gaz de TotalEnergies en France peuvent même bénéficier d'un plafond à 1,94 €/L au lieu de 1,99 €/L pour tous les carburants en station.

Depuis 2024, nous avons réouvert plus d'une trentaine de stations rurales pour maintenir un service de proximité et nous mettons en place des partenariats pour contribuer au développement du lien social et au dynamisme commercial local (dépôts de pain, laveries automatiques, cartes grises, boutiques et restaurations, garage auto etc...). Les réouvertures répondent ainsi à l'ambition de TotalEnergies d'être présent sur l'ensemble du territoire et de permettre à 9 Français sur 10 d'accéder à une station-service en moins de 15 minutes. Par ailleurs, nous avons recruté des pompistes dans 300 de nos stations-service pour créer du lien et accompagner nos clients.

Nous sommes aussi le premier distributeur en France de superéthanol dit E85, un biocarburant que nos clients peuvent retrouver dans plus de 950 stations.

- **Aux côtés des 1,5 millions de Français qui roulent à l'électrique**

Nous sommes aussi aux côtés des Français qui se sont équipés de véhicules électriques en leur proposant sur l'ensemble du territoire près de 26 000 points de recharge (collectivités, flottes d'entreprises, bornes à domicile pour particuliers, bornes publiques en voirie, parkings et stations ou hubs), tous alimentés par une électricité renouvelable.

En 2025, nous avons été classés « leader de la recharge électrique haute puissance sur le réseau autoroutier français », tant en nombre de points de recharge opérés (plus de 1 900) qu'en puissance installée selon la dernière étude de Gireve (plateforme d'interopérabilité européenne). 300 « bornistes » accueillent pendant les vacances scolaires, les usagers de véhicules électriques pour les aider et les conseiller sur la recharge dans une centaine de stations sur autoroutes.

En 2025, TotalEnergies a également noué un partenariat avec la Banque des Territoires afin d'accélérer le développement de la mobilité électrique pour les municipalités et collectivités territoriales. Nous avons également inauguré notre 1^{er} station équipée de bornes de recharge pour les poids lourds à Plessis-Pâté (Essonne). Nous collaborons aussi avec nos clients transporteurs avec l'annonce d'un partenariat avec Scania France, Daimler Trucks France et Prologis pour leur proposer des solutions multi-énergies du dépôt à la route.

- **Aux côtés des Français pour leurs logements**

Nous fournissons de l'électricité et du gaz à plus de 4,2 millions de clients particuliers et professionnels. Nous sommes fiers d'accompagner les Français dans leurs besoins du quotidien, par exemple pour le chauffage, puisqu'il y a encore 12 millions de chaudières à gaz, 2,4 millions de chaudières au Fioul et 2 millions de chaudières à pellets de bois en service en France.

Pour nos clients particuliers, nous proposons des offres d'électricité à des prix inférieurs au Tarif Réglementé de Vente fixé par l'Etat. En 2025, nous avons ainsi mis en place une remise de 10 % par rapport au TRV pendant un an. Par ailleurs, nous proposons depuis plusieurs années une offre « Charge'Heures » donnant accès à des heures « super creuses », entre 2h et 6h du matin, deux fois moins chères que les heures pleines.

Soucieux d'accompagner nos clients dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie, nous avons aussi lancé le programme « Tous Acteurs » pour l'hiver 2025-2026 : les participants sont alertés des jours de plus forte tension sur le réseau électrique, invités à déplacer leurs usages hors des plages les plus tendues et récompensés pour les efforts réalisés. Nous leur proposons également de suivre leur consommation au plus près avec un bilan mensuel « Zoom conso ».

De plus, nous proposons un « Rendez-Vous solidaire » destiné à nos clients précaires. Grâce à un entretien téléphonique avec nos experts, ils bénéficient d'un bilan gratuit et personnalisé pour les accompagner. En 2025, ce sont plus de 4 500 rendez-vous qui ont été réalisés avec un taux de satisfaction de 88 %.

Fiers d'innover et de baisser les émissions

• Nous innovons grâce à l'intelligence artificielle

En 2025, nous avons annoncé une collaboration avec la société française Mistral AI pour créer un laboratoire d'innovation commun centré sur l'intelligence artificielle afin d'améliorer la performance de nos activités, notamment dans le domaine des énergies bas carbone. Cet accord s'inscrit dans notre volonté de s'appuyer sur le digital et l'intelligence artificielle pour améliorer la performance de nos outils industriels et accompagner notre transition.

• Nous innovons pour créer une nouvelle filière de recyclage du plastique

En 2025, nous avons démarré la 1^{ère} usine de recyclage chimique de plastiques de France sur notre plateforme de Grandpuits. Elle permet ainsi de lancer une toute nouvelle filière complète de recyclage des plastiques, puisqu'elle transforme en matière première des déchets plastiques français issus de « la poubelle jaune » difficiles à recycler et actuellement enfouis ou incinérés. Pour ce faire, nous avons signé un accord en 2023 avec deux partenaires français Citeo et Paprec pour sécuriser l'approvisionnement de l'unité en déchets plastiques.

• Nous innovons pour décarboner nos sites industriels

En France, nous nous sommes engagés en 2023 à réduire de moitié les émissions de CO₂ de nos sites de raffinage et pétrochimie à horizon 2030 par rapport à 2015. Nos sites ont déjà réduit de plus 40 % leurs émissions de CO₂ entre 2015 et 2025. Nous contribuons ainsi activement aux objectifs de décarbonation du pays.

En 2026, nous poursuivrons nos efforts de décarbonation sur nos sites industriels grâce à l'électrification de nos

installations, l'utilisation d'électricité et d'hydrogène vert, et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

• Nous innovons pour la décarbonation du secteur aérien

Nous sommes mobilisés pour la décarbonation du transport aérien en produisant et fournissant à nos clients des carburants aériens durables (SAF) notamment grâce aux 3 sites de production en France : la bioraffinerie de La Mède et la plateforme Normandie depuis 2025, et la plateforme de Grandpuits dont la bioraffinerie démarrera en 2026.

En 2025, à l'occasion du Salon du Bourget, nous avons signé un accord avec Quatra pour sécuriser l'approvisionnement de nos bioraffineries françaises en matières premières et un accord avec Avril pour étudier ensemble le développement d'une filière française de cultures intermédiaires destinées à la production de carburants aériens durables. Ces deux partenariats viennent compléter l'accord annoncé en 2022 avec Saria qui fournira la majorité de l'approvisionnement de la plateforme de Grandpuits en matières premières.

A cette même occasion, notre filiale Saft a annoncé avec Safran Electrical & Power la signature d'un partenariat exclusif pour développer un nouveau système de batteries haute tension destiné à l'aviation. Ce projet marque une étape clé vers la prochaine génération d'aéronefs.

• Nous innovons pour la décarbonation d'autres grands secteurs industriels

Nous accompagnons les grands industriels du pays dans la décarbonation de leurs activités.

Grâce à notre bioraffinerie de La Mède, nous sommes le seul producteur d'HVO en France. Ce biodiesel développé par TotalEnergies et 100 % d'origine renouvelable à partir de déchets ne nécessite aucune adaptation sur les moteurs et est distribué partout en France pour décarboner les flottes de poids lourds, transports publics, machines agricoles, matériel de construction et autres équipements, comme par exemple, les dameuses dans les stations de ski. Nous comptons plus de 1 100 clients professionnels HVO100 en 2025 répartis sur l'ensemble du territoire français.

En janvier 2025, nous avons également signé avec STMicroelectronics, leader mondial des semi-conducteurs, un contrat de vente d'électricité renouvelable qui prévoit la fourniture d'électricité pour alimenter les sites de STMicroelectronics en France.

En 2025, nous avons renouvelé notre partenariat multi-énergies avec Colas au service de la décarbonation des activités de construction : fourniture de biodiesel (HVO), alimentation électrique des chantiers avec des batteries, installation d'infrastructures de recharges électriques et installation de centrales solaires.

Avec notre filiale Saft, nous équipons 75 % des métros et plus de 100 réseaux ferroviaires dans le monde avec des systèmes de batteries ferroviaires innovantes. En France, Saft équipera notamment le TGV dont la nouvelle génération, le TGV M, est attendue pour 2026.

Fiers de participer au développement des territoires

• Nous contribuons aux finances publiques

Notre contribution aux finances publiques françaises devrait s'élever à plus de 2 milliards € pour l'année 2025. Elle comprend les impôts et taxes de toute nature, ainsi que les cotisations sociales patronales à la charge de TotalEnergies, payées sur les salaires de nos 35 000 salariés en France. Elle inclut également la retenue à la source sur les dividendes versés à nos actionnaires étrangers.

• Nous investissons en Outre-mer

Avec près de 90 centrales éoliennes, photovoltaïques, hydroélectriques et de stockage par batterie en opération, nous sommes un acteur majeur de la production d'énergies renouvelables dans les territoires ultramarins en couvrant la consommation annuelle d'environ 200 000 personnes. En 2025, nous avons notamment inauguré le nouveau parc éolien et solaire de La Perrière de Sainte-Suzanne à La Réunion.

Nous nous appuyons sur un réseau de plus de 180 stations-service déployées dans l'ensemble des départements, régions et collectivités d'Outre-mer et nous contribuons aussi à l'émergence de l'électromobilité à travers le déploiement de points de recharge pour véhicules électriques dans ces mêmes stations, ainsi que sur les parkings de nos partenaires. En 2025, nous avons ainsi mis en service les premières bornes très haute puissance de La Réunion.

• Nous sommes partenaires du monde agricole

Avec 123 projets en cours de développement en France qui représenteront à terme près d'1 GW d'électricité renouvelable, nous sommes fiers d'être devenus un acteur majeur de l'agrivoltaïsme et des agri-énergies qui peuvent apporter un complément de revenus aux exploitants agricoles et contribuer à la transition de la filière.

En 2025, nous avons signé un protocole de coopération avec le syndicat des Jeunes Agriculteurs visant à accompagner les jeunes agriculteurs dans la transition énergétique du monde agricole.

Grâce à nos 13 unités de biogaz réparties sur tout le territoire, en 2025 ce sont plus de 1 000 partenaires agricoles et agroalimentaires pour qui nous valorisons les déchets et à qui nous fournissons un fertilisant organique, le digestat, dans un schéma d'économie circulaire locale. En 2025, nous avons ainsi mis en service BioNorrois en Normandie, notre deuxième plus grande unité de méthanisation créée en étroite collaboration avec la filière sucrière.

• Nous innovons pour la décarbonation des territoires

En mai 2025, nous avons inauguré le raccordement du réseau de chaleur urbain Le Havre Sud qui est alimenté par notre plateforme Normandie. Ce projet permet de récupérer la chaleur générée par les installations de notre site et de chauffer plus de 12 000 logements havrais avec une énergie plus propre et d'éviter l'émission de 16 000 tonnes de CO₂ par an.

• Nous soutenons les Petites et Moyennes Entreprises

Nous contribuons également à l'activité économique française avec près de 6 milliards € d'achats de biens et services auprès de plus de 16 000 fournisseurs domiciliés en France en 2025.

Nous accompagnons et soutenons financièrement les projets de création, de reprise et de développement de PME françaises qui créent des emplois dans les territoires. En 2025, 166 prêts à taux zéro sans garantie ont permis de soutenir plus de 4 000 emplois en France.

Avec nos partenaires régionaux, nationaux et internationaux, nous aidons les PME françaises à faire de l'international un levier de croissance. En 2025, 150 entreprises ont été accompagnées en participant à des missions collectives de prospection, dans le secteur de l'énergie y compris dans la décarbonation et la transition énergétique, ou ont été hébergées gratuitement dans nos filiales à l'étranger.

Fiers de soutenir la jeunesse, le patrimoine et le sport

• Nous aidons la jeunesse

Chaque année, la Fondation TotalEnergies soutient des projets en France auprès de plus de 100 partenaires et contribue à l'accompagnement de plus de 100 000 jeunes de 12 à 25 ans, majoritairement en situation de vulnérabilité sociale et/ou scolaire.

Grâce au partenariat initié en 2018 par notre Fondation avec la Fédération Nationale des Écoles de Production, nous avons contribué à la création de 47 écoles de production et l'extension de 10 autres. Par ailleurs, L'Industreet, le campus des nouveaux métiers de l'industrie initié et financé à 100 % par la Fondation TotalEnergies, fêtera ses 5 ans en 2026. Plus de 430 nouveaux jeunes apprenants ont été admis en 2025, portant à près de 1 460 le nombre total de jeunes passés ou présents en formation depuis sa création en 2021. À l'issue de leur formation, 85 % des apprenants ont obtenu un CDI ou poursuivent leurs études. 75 jeunes venus de toutes les régions peuvent être logés dans la Villastreet, la résidence pour les apprenants.

• Nous préservons le patrimoine

En 2026, notre Fondation fêtera les 20 ans de son partenariat avec la Fondation du patrimoine. Ensemble, nous contribuons à préserver le patrimoine bâti grâce à des chantiers de restauration qui offrent à des jeunes des possibilités de se former et de s'insérer professionnellement. Depuis 2006, ce sont plus de 330 chantiers qui ont été menés dans plus de 70 départements à travers toute la France.

• Nous vibrons pour le rugby et le cyclisme !

En 2025, nous avons pérennisé notre engagement auprès du rugby et de ceux qui le font vivre partout en France, valorisant ainsi ce sport qui incarne et transmet des valeurs de solidarité, de performance et de vivre ensemble.

Partenaire majeur de toutes les équipes de France à 15 et à 7, nous avons aussi accompagné les championnats

professionnels du TOP 14 et de la PRO D2 chaque week-end de la saison, et soutenu 90 clubs amateurs.

Avec le Tournoi national des Quartiers et Campagnes, TotalEnergies a permis à 27 000 jeunes filles et garçons, issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) de s'initier au rugby et à ses valeurs citoyennes en 2025.

Enfin, du fait de son ancrage historique et de ses activités dans le Béarn, TotalEnergies a annoncé fin 2025 prolonger son partenariat avec la Section Paloise Béarn Pyrénées initié en 1988 jusqu'en 2032, permettant ainsi à ce club du TOP 14 de consolider un projet ambitieux et de se pérenniser durablement dans l'élite française.

Nous avons également renforcé notre engagement dans le cyclisme en France en annonçant la signature d'un Partenariat Officiel dans la catégorie "Energies" avec le Tour de France, le Tour de France Femmes avec Zwift et six autres épreuves professionnelles majeures organisées sur le territoire français parmi lesquelles Paris-Nice, Paris-Roubaix ou encore le Tour Auvergne-Rhône-Alpes. Ces partenariats s'inscrivent dans la durée et couvriront les saisons 2026 à 2028.

En complément, TotalEnergies est, jusqu'à la fin 2026, sponsor titre d'une équipe cycliste française, le Team TotalEnergies, et a rejoint à l'été 2025 l'équipe INEOS Grenadiers en tant que partenaire maillot qui a recruté 3 coureurs français pour la saison 2026.

Février 2026 : TotalEnergies arrête ses comptes 2025 et propose un dividende de 3,40 €/action au titre de l'exercice 2025, en hausse de 5,6 %

Ce 10 février 2026, le Conseil d'administration de TotalEnergies a **arrêté les comptes pour le 4^{ème} trimestre 2025 et l'année 2025**.

Le **résultat net ajusté pour 2025** ressort à **15,6 G\$**, en retrait de 15 % par rapport aux 18,3 G\$ de 2024 (contre 23,2 G\$ en 2023 ; 36,2 en 2022 ; 18,1 en 2021 ; 4,1 G\$ en 2020 et 11,8 G\$ en 2019). Ce résultat net pour 2025 reflète la baisse du prix du pétrole qui a atteint 14 % en un an ; après la flambée exceptionnelle des prix de l'énergie notamment en 2022.

Le **résultat net ajusté pour le 4^{ème} trimestre 2025** est de **3,8 G\$**, en baisse de 4 % par rapport au 3^{ème} trimestre.

Le prix moyen du **baril** en 2025 s'est établi à **69,1 \$** en baisse de 14 % par rapport à 2024 (80,8 \$), tandis que le prix moyen de vente **GNL** baissait de 7 % à 9,14 \$/Mbtu.

En revanche, les **marges de raffinage** ont évolué positivement (+ 35 % pour l'ERM, à 7,1 \$/b).

Dans ce contexte, le **résultat opérationnel net** de l'**Exploration-Production** est **8,4 G\$**, soit - 16 % par

rapport à 2024, et celui de l'**Aval** (Raffinage-Chimie et Marketing & Services) est en hausse de 7 % à **3,75 G\$**, se décomposant en **2,38 G\$ (+ 10 %)** pour le secteur **Raffinage-Chimie** et **1,37 G\$ (+1 %)** pour le secteur **Marketing & Services**.

La **production d'hydrocarbures** en 2025 a été de **1,99 Mbep/j** en hausse de 2 %.

En 2025, le **résultat opérationnel net ajusté** du secteur **Integrated LNG** s'est établi à **4,11 G\$**, en baisse de 16 % (4,87 G\$ en 2024), avec des ventes de GNL en hausse de 10 %

En revanche, le secteur **Integrated Power** (couvrant les business d'**électricité** et de **renouvelables**) est en légère croissance de 2 % à plus de **2,2 G\$**, tandis que la **production nette d'électricité** pour 2025 est de **48 TWh** en croissance de 17 % (41 TWh en 2024). La production issue de **sources renouvelables** croît de 21 % et représente plus de **65 % de l'électricité générée**.

Le **résultat net ajusté pour 2024** est de **15,6 G\$**, avec un **cash-flow** de **27,8 G\$**, en retrait de 2,1G\$.

Rapporté à une action, le **résultat net ajusté** est de :

- **1,73 \$** (soit 1,48 €) au **4^{ème} trimestre 2025**, contre 1,90 \$ au 4^{ème} trimestre 2024 (et 2,16 \$ au 4^{ème} trimestre 2023 ; 2,97 \$ au 4^{ème} trimestre 2022 ; 2,55 \$ au 4^{ème} trimestre 2021 ; 0,46 \$ au 4^{ème} trimestre 2020 ; 1,19 \$ au 4^{ème} trimestre 2019).
- **6,89 \$** (6,36 €) **pour 2025**, contre 7,77 \$ en 2024 (et 9,40 \$ en 2023 ; 13,94 \$ en 2022 ; 6,68 \$ en 2021 ; 1,43 \$ en 2020 ; 4,38 \$ en 2019).

La **rentabilité des capitaux employés moyens** en 2024 est à 12,6 %, au meilleur des majors pour la quatrième année consécutive.

Les **investissements** en 2025 atteignent **17,1 G\$** (17,8 en 2024), dont **37 %** pour les nouveaux projets **Oil & Gas** et **3,5 G\$** dans les **énergies bas-carbone**, essentiellement dans l'électricité (près de 3 G\$).

La Compagnie a **racheté pour 7,5 G\$ d'actions** en 2025, contre 8 G\$ en 2024.

Avec un **ratio d'endettement** de **15 %** à fin 2025, TotalEnergies conserve une **bonne solidité financière**. Ce ratio était de 8,3 % fin 2024 ; 5 % fin 2023 ; 7 % fin 2022 ; 15,3 % fin 2021 ; 21,7 % fin 2020 ; 20,7 % fin 2019 et de 15,5 % fin 2018.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 29 mai 2026, la distribution d'un **dividende** au titre de l'exercice **2025** de **3,40 €/action**, en **augmentation** de **5,6 %** par rapport au dividende ordinaire de 3,22 €/action au titre de l'exercice 2024.

En conséquence, compte tenu des trois acomptes sur dividende de 0,85 €/action antérieurement décidés par le Conseil d'administration, le **solde de dividende** au titre de l'exercice **2025** ressort à **0,85 €/action, en hausse de 5,6 %** par rapport au solde versé au titre de l'exercice 2024 et aux 3 premiers acomptes 2025.

Ce **solde de dividende** sera détaché le **30 juin 2026** et mis en paiement le 2 juillet 2026.

En outre, le Conseil a confirmé « la guidance de rachats d'actions pour 2026 entre 3 G\$ et 6 G\$ sur l'année pour un prix du brut entre 60 et 70 \$/b et un taux de change autour de 1,20 \$/€. Considérant un environnement de prix à l'évolution incertaine, il a autorisé des rachats d'actions à hauteur de 750 M\$ au premier trimestre 2026 en ligne avec l'hypothèse budgétaire (60 \$/b), conservant ainsi la capacité d'ajuster le niveau des rachats d'actions au cours de l'année 2026 en fonction de l'évolution des prix. »

Par ailleurs, suite à la conversion des ADR en actions ordinaires de la Compagnie, et sous réserve des décisions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale appelés à statuer sur les comptes de l'exercice 2026, le Conseil a adopté le **calendrier** suivant des **dates de paiement** des **acomptes** et du **solde** pour les actions admises aux négociations sur le NYSE.

Exercice 2026 :

Nature du coupon	Dates de détachement Euronext et NYSE	Dates de paiement Euronext	Dates de paiement NYSE
1 ^{er} acompte	30 septembre 2026	2 octobre 2026	21 octobre 2026
2 ^{ème} acompte	31 décembre 2026	5 janvier 2027	22 janvier 2027
3 ^{ème} acompte	31 mars 2027	2 avril 2027	20 avril 2027
Solde	30 juin 2027	2 juillet 2027	22 juillet 2027

Février 2026 : En France, TotalEnergies et RATP Smart Systems lancent Rout'in, une solution simplifiée de gestion des trajets domicile-travail pour les entreprises et leurs collaborateurs

TotalEnergies et **RATP Smart Systems** annoncent la création de **Rout'in**, une **co-entreprise** qui propose une **solution digitale** innovante destinée aux **entreprises** pour **simplifier** la gestion et le paiement des **trajets domicile-travail** de leurs salariés.

Rout'in est une solution digitale pensée pour :

- **Les salariés**, qui bénéficient d'une carte de paiement personnelle, financée par l'employeur pour régler, sans avance de frais, leurs trajets éligibles, quel que soit le mode de transport. Une application dédiée permet de consulter son solde, suivre ses dépenses et organiser ses trajets.
- **Les employeurs**, qui disposent d'une interface dédiée pour définir une politique de mobilité adaptée aux usages réels de leurs collaborateurs, y allouer un budget et en suivre les indicateurs.

Rout'in centralise ainsi l'ensemble des dispositifs de **mobilité domicile-travail** :

- **L'abonnement aux transports publics** ;
- **Le Forfait Mobilités Durables (FMD)** pour encourager les mobilités douces (vélo, covoiturage, etc.) ;
- **La prime de transport** pour les frais de carburant ou de recharge des véhicules électriques ;
- **Le crédit mobilité** pour les salariés qui choisissent une alternative à leur véhicule de fonction.

En centralisant ces budgets, **Rout'in** permet aux entreprises de déployer une politique de mobilité efficace pour offrir à leurs collaborateurs la liberté de choisir les solutions de transport les plus adaptées à leurs besoins.

Février 2026 : En France, TotalEnergies et InVivo renforcent leur partenariat pour la transition énergétique du monde agricole

À l'occasion du Salon International de l'Agriculture, **InVivo**, premier groupe coopératif agricole français, et **TotalEnergies** annoncent la signature d'un **nouveau partenariat** afin d'accompagner la **transition énergétique de la Ferme France**.

Ce partenariat vise à développer des solutions énergétiques et agronomiques permettant de renforcer l'autonomie des exploitations, de créer de nouvelles sources de revenus pour les agriculteurs et de contribuer à la souveraineté agricole et énergétique française. Il **couvrira les domaines suivants** :

- **Le développement de solutions énergétiques durables** à l'échelle des exploitations et des filières (méthanisation, agrivoltaïsme) ;
- **L'innovation et la digitalisation** pour piloter la performance énergétique et agronomique ;
- **L'accompagnement des territoires** en lien étroit avec les coopératives agricoles.

Ce partenariat se traduira par la mise en place de groupes de travail communs, de retours d'expérience terrain et de dispositifs d'accompagnement pour un déploiement opérationnel au sein des filières.

Méthanisation : La collaboration portera en priorité sur le **développement d'une filière de valorisation des digestats** issus de la méthanisation afin de renforcer l'autonomie des exploitations en matière d'engrais, de créer des boucles d'économie circulaire locales et générer de la valeur pour les agriculteurs.

Agrivoltaïsme : InVivo et TotalEnergies poursuivront les travaux engagés sur le **démonstrateur agrivoltaïque** de Valpuseaux en Ile-de-France, un des rares en grandes cultures. Il permet d'évaluer l'impact des installations sur la production agricole, la biodiversité et le micro-climat dont la ressource en eau. L'objectif est de déployer, avec les coopératives, des **modèles agrivoltaïques produisant de l'énergie sans renoncer à la vocation nourricière des terres**.

Février 2026 : Aux Etats-Unis, TotalEnergies signe un accord pour exporter 2 Mt/an de GNL du projet Alaska LNG sur 20 ans

Ce 26 février, **TotalEnergies** a signé le un **accord préliminaire** (*Letter of Intent*) avec **Glenfarne**, développeur principal du projet **Alaska LNG**, en vue de l'enlèvement à long terme de **2 Mt/an** de **GNL** sur une période de **vingt ans**, sous réserve de la décision finale d'investissement du projet.

Le futur **projet Alaska LNG**, situé sur la **côte pacifique des États-Unis**, est le seul terminal d'exportation de GNL autorisé au niveau fédéral dans cette région. D'une capacité totale prévue de 20 Mt/an, avec un **accès direct à l'Asie**, premier marché mondial du GNL, il constitue un gage de fiabilité pour la sécurité énergétique de ce continent et le renforcement des liens transpacifiques.

Bénéficiant d'un fort soutien politique et institutionnel aux États-Unis, le projet Alaska LNG vise à répondre à la hausse de la demande de GNL en Asie, tout en offrant une flexibilité logistique et une compétitivité accrue grâce à son emplacement sur la côte pacifique.

TotalEnergies est le **numéro un des exportateurs de GNL américain**, avec **19 Mt** exportées en **2025**, dont **14 Mt** ont alimenté l'**Europe**.

La Compagnie est intégrée sur l'ensemble de la chaîne de valeur du GNL, avec des actifs de production situés au Texas, en Oklahoma, et en offshore. Au fil des ans, TotalEnergies a investi dans plusieurs projets de GNL majeurs à travers l'Amérique du Nord, dont Cameron LNG et Rio Grande LNG aux États-Unis, Energia Costa Azul au Mexique, et Ksi Lisims LNG au Canada. TotalEnergies enlève également du GNL dans plusieurs grands terminaux des États-Unis, comme Sabine Pass LNG, Freeport LNG et Corpus Christi LNG.

ASSEMBLEE GENERALE DE TOTALENERGIES DU VENDREDI 29 MAI 2026

La prochaine Assemblée générale de TotalEnergies se tiendra le vendredi 29 mai 2026.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, en février 2026, nous ne connaissons pas encore le lieu ni les conditions dans lesquelles se tiendra cette Assemblée générale.

Quoiqu'il en soit, à défaut de pouvoir assister personnellement à l'AG, **vous pourrez voter par correspondance** ou **par Internet** en utilisant la plateforme VOTACCESS.

Ce sont les deux moyens les plus commodes et les plus sûrs.

Vous pouvez également donner pouvoir.

Le pouvoir peut être établi **au nom de l'AVAS** et adressé à : AVAS TotalEnergies, Tour Michelet – Bureau A 1225 - 24 Cours Michelet - 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX ; en nous indiquant éventuellement vos choix ou instructions de vote.

Si vos actions sont au porteur et non au nominatif ; pour donner pouvoir, il vous faut préalablement respecter les procédures d'immobilisation de vos titres, que vous pouvez vérifier auprès de la banque ou l'établissement qui tient votre compte-titres.

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES POUR 2026

Depuis 2017, la fréquence de l'**Augmentation de Capital Réservée aux Salariés et anciens salariés (ACRS)** est devenue **annuelle**, avec une **décote** allant jusqu'à 20 % (portée exceptionnellement à 30 % pour la seule année 2024, qui était celle du centenaire de la Compagnie). Pour les seuls salariés, un **abondement** a été introduit : initialement de 5 actions gratuites pour les 5 premières actions souscrites (voir AVASCOPE n° 70, page 14), cet abondement a été **doublé** à partir de l'ACRS 2024 et porté à 10 actions gratuites pour 10 actions souscrites.

A partir de l'ACRS 2019, la **période de calcul du cours de souscription** a commencé **après le détachement du 3^{ème} acompte** sur le dividende au titre de l'année précédente ; réglant ainsi un **problème signalé par l'AVAS** à de multiples reprises (voir AVASCOPE n° 74, haut de page 25 ; et AVASCOPE 73, p. 24 et 25).

En effet, **auparavant**, le **calcul** du cours de souscription de l'action se faisait sur une période où le **3^{ème} acompte** était **attaché** à l'action. Or, ce **3^{ème} acompte** échappait aux souscripteurs : il était **détaché avant l'attribution des actions souscrites**, alors qu'il avait été intégré dans le calcul du cours de souscription. De ce fait, la **décote effective n'était plus de 20 %** mais plutôt de 18,6 %.

A partir de 2019, cette anomalie a été résolue et toutes les **périodes de calcul du cours de souscription** se sont déroulées **après le détachement du 3^{ème} acompte**, assurant ainsi une décote effective de 20 % (et 30 % en 2024).

Or, **cette année 2026**, en rédigeant le présent article relatif à l'ACRS 2026, nous nous sommes aperçus que la **période de calcul** du cours de souscription, prévue courir du **27 mars au 27 avril 2026**, commençait **avant le détachement du 3^{ème} acompte** sur dividende prévu le **31 mars 2026** ; ce qui ne respecte pas la pratique en vigueur depuis 2019 et fausse négativement la décote de 20 % au détriment des potentiels souscripteurs.

Nous en avons alerté la Compagnie, en proposant de décaler le début de la période de calcul après la date de détachement du **3^{ème} acompte**. Il nous a été répondu que cela n'était pas possible, car le calendrier de l'opération était fixé par le **Conseil d'administration** et celui-ci avait déjà **prévu de se réunir le 28 avril** pour fixer la date d'ouverture de la souscription et que conformément à l'article L3332-19 du Code du travail, le calcul du prix de référence de l'action (qui sert au calcul du prix de souscription) doit correspondre à la « *moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription* ». De ce fait, la **période** de référence de **20 jours** servant de base au calcul du prix de référence et donc à celui du prix de souscription se tiendra du vendredi **27 mars** au lundi **27 avril** et il n'est pas possible de la commencer après le **détachement** du **3^{ème} acompte** sur dividende qui aura lieu le mardi **31 mars** : sur les 20 jours servant au calcul, il y en aura donc 2 avec acompte attaché. Cette date du détachement au 31 mars a été fixée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 23 juillet 2025 (voir AVASCOPE 95, p. 5 et 6), qui a également prévu pour l'année prochaine une date de détachement du **3^{ème} acompte** au 31 mars 2027 (voir ci-avant, p. 22). Si rien n'est fait pour adapter le calendrier, la même problématique risque donc de se reproduire l'an prochain.

Même si les simulations qui nous ont été adressées montrent un faible impact de 2 jours d'acompte attaché sur le calcul du prix de référence, nous pensons préférable pour les années futures de **revenir à la pratique de ces 7 dernières années** (2019 à 2025), à savoir une **période de référence commençant après le détachement du 3^{ème} acompte** et comme c'est le **Conseil d'administration** qui fixe la date de ce détachement et celle de la réunion au cours de laquelle il fixe la date de souscription, **nous lui adressons ici une demande en ce sens**.

Ainsi par exemple, en 2025, le détachement s'est fait le 26 mars, la période de référence allant du 28 mars au 28 avril et la décision du Conseil le 29 avril (voir AVASCOPE n° 95, pages 22 et 23). En 2024, les dates étaient respectivement : 20 mars pour le détachement, 26 mars au 24 avril pour la période de référence et 25 avril pour la décision. Pourquoi ce qui était possible jusqu'alors ne le serait-il plus pour les années à venir ?

Donc pour cette année 2026 :

L'**augmentation de capital** est prévue intervenir **de fin avril à mi-mai 2026** ;
la **période de souscription** étant prévue s'étendre **du 30 avril au 18 mai inclus**.

Ce **calendrier de souscription** est allongé de 5 jours calendaires par rapport à celui de 2025.

Il intervient une fois les MSI connues à mi-avril et **permet** aux salariés de souscrire en disposant d'un plafond actualisé avec des prélèvements bancaires en fin de mois après le versement du salaire.

Cette augmentation de capital est ouverte aux salariés et anciens salariés éligibles de TotalEnergies S.E. et de ses filiales françaises et étrangères ayant adhéré au plan d'épargne actionnarial « PEG-A » et dont le capital ou les droits de vote, au jour de l'ouverture de la période de souscription, sont détenus directement ou indirectement à plus de 50 % par TotalEnergies S.E. (ci-après les « Filiales »).

Les salariés et anciens salariés éligibles (les « bénéficiaires ») sont :

- les salariés de TotalEnergies S.E. et des Filiales justifiant d'une ancienneté d'au moins trois mois au sein de la Compagnie au dernier jour de la période de souscription ;
- les anciens salariés de TotalEnergies SE ou des Filiales, à condition : qu'ils aient quitté l'entreprise à la suite d'un départ à la retraite ou en préretraite ; qu'ils aient, avant leur cessation d'activité, effectué au moins un versement dans le PEG-A et qu'ils détiennent toujours des avoirs placés dans le PEG-A et aient donc la qualité d'adhérent au dit plan.

Environ **115 000 bénéficiaires** sont susceptibles de souscrire à la présente augmentation de capital.

A noter que l'augmentation de capital 2025 a enregistré 62 796 souscripteurs pour un montant de souscription de 449,3 M€, soit 10,6 millions d'actions, en léger retrait par rapport aux résultats spectaculaires de l'ACRS 2024 qui, il est vrai, offrait une décote bienvenue de 30 % alors que l'action battait à plusieurs reprises son plus haut historique (62 662 souscripteurs et 480,8 M€ en 2024 ; 52 602 souscripteurs et 353,8 M€ en 2023 ; 49 189 souscripteurs et 337,8 M€ en 2022 ; 46 537 souscripteurs et 316,5 M€ en 2021 ; 45 547 souscripteurs et 339,4 M€ en 2020 ; 45 096 souscripteurs et 394,8 M€ en 2019 ; 40 448 souscripteurs et 341,3 M€ en 2018 ; 41 246 souscripteurs et 356,2 M€ en 2017).

Rappelons que, **au 30 juin 2025**, la participation des salariés au capital de la Société atteignait **8,9 % du capital** (7,4 % au 31 décembre 2023 ; 6,8 % fin 2022 et 2021 ; 6,4 % fin 2020 ; 5,3 % fin 2019 ; 4,79 % fin 2018 ; 5 % fin 2017 et 4,8 % à fin 2016) ; **soit en montant, le premier actionnariat salarié du CAC 40** et dans leur entreprise en Europe.

Les caractéristiques de l'augmentation de capital sont les suivantes :

- **le nombre maximum d'actions pouvant être émises est de 18 millions d'actions**, identique à celui des années précédentes. Ces 18 millions d'actions, chacune d'une valeur nominale de 2,50 €, représentant un montant nominal de 45 M€,
- **le prix de souscription des actions** sera la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'action TotalEnergies sur Euronext, lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Président-directeur général fixant la date d'ouverture des souscriptions, **diminuée d'une décote de 20 %**, arrondie au dixième d'euro supérieur.

Le calendrier de l'augmentation de capital devrait être le suivant (sous réserve d'éventuelles modifications) :

- période de fixation du prix de souscription : du 27 mars au 27 avril 2026 (20 jours de bourse) ;
- 28 avril 2026 : fixation du prix de souscription par le PDG ;
- **du 30 avril au 18 mai 2026 : période de souscription ;**
- **fin mai 2026 : paiement des actions** souscrites ;
- fin juin 2026 : réalisation de l'augmentation de capital et attribution des actions souscrites ;
- 30 juin 2026 : détachement du solde du dividende 2025 (0,85 €/action, mis en paiement le 2 juillet 2026) auquel ont droit les actions souscrites.

Une seule formule d'investissement proposée :

Comme ces dernières années, seule la **formule Classique** sera proposée dans l'ensemble des pays participant à l'opération. Dans cette formule, l'investissement du souscripteur suit l'évolution du cours de l'action Total.

Les **salariés** qui souscriront à l'offre pourront bénéficier d'un **abondement** (immédiat ou différé, selon les législations des pays) **sous forme d'une attribution gratuite d'actions**, en fonction du montant de l'apport personnel investi et **dans la limite de dix actions gratuites par salarié**. Rappelons que les retraités ne peuvent bénéficier d'abondement.

Plafond de souscription :

En application de l'article L. 3332-10 du Code du travail, le montant des versements effectués chaque année par un salarié dans le cadre d'un plan d'épargne (hors abondement, participation et intéressement) ne peut excéder le quart de sa rémunération annuelle brute.

Durée d'indisponibilité des parts ou actions :

En vertu de l'article L.3332-25 du Code du travail, les actions ou parts de FCPE souscrites dans le cadre de l'offre doivent être conservées pendant une durée d'indisponibilité de 5 ans, sauf en cas de déblocage anticipé prévu par les articles L.3324-10 et R.3324-22 du Code du travail. Pour les bénéficiaires non-résidents fiscaux en France, les cas de déblocage anticipé pourront être aménagés selon les dispositions applicables localement.

Modalités de souscription et modes de conservation des titres :

Il est probable que les **modalités de souscription** seront identiques à celles des années précédentes, à savoir possibilité pour les bénéficiaires de souscrire à l'opération, soit en retournant à leur société le **bulletin de souscription**, après l'avoir complété et signé, soit en souscrivant **en ligne** ; la souscription devant être effectuée au plus tard à la date de la clôture de la période de souscription, soit en principe le 18 mai 2026.

Les bénéficiaires souscriront par l'intermédiaire de Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE), sauf dans certains pays où les actions seront souscrites directement. Hormis le cas de ces pays, les actions souscrites seront donc détenues par les FCPE et les **droits de vote attachés aux actions** souscrites par l'intermédiaire de ces FCPE seront **exercés par le conseil de surveillance** du FCPE concerné ; les souscripteurs ne détenant pas directement ces actions mais des parts du FCPE.

Normalement, comme pour les précédentes souscriptions, les bénéficiaires devraient pouvoir consulter un **site Internet dédié** ou leur Direction des Ressources humaines. L'an dernier ce site était *capital.totalenergies.com* et il est possible que celui-ci soit reconduit. L'an dernier un **message** avait été **envoyé** le lundi 14 avril 2025 aux **salariés et anciens salariés éligibles** à l'ACRS pour leur communiquer leur **identifiant de connexion**, depuis l'adresse TotalEnergies Capital 2025 mais certains l'avaient reçu en spam ou dans leur boîte *Courrier indésirable*. Soyez donc vigilants cette année-ci et pensez à aller vérifier dans votre boîte *Courrier indésirable*.

Les bénéficiaires de l'ACRS devraient aussi pouvoir appeler une **hotline** ou poser leurs questions par **courriel**.

Il existe encore des possibilités d'amélioration, comme déjà exposées et souhaitées par l'AVAS.

Citons par exemple **l'arrondi pour le calcul du prix de souscription**, qui se fait au **décime d'euro** alors qu'il pourrait se faire au **centime d'euro** (voir AVASCOPE n° 82, p. 23).

L'**attrait de l'ACRS 2026** dépendra aussi largement de l'évolution des **cours de l'action TotalEnergies** durant le mois d'**avril 2026** ; cours qui pourrait varier dans un sens ou dans l'autre, en fonction du contexte économique et géopolitique ainsi que de l'évolution des prix de l'énergie. Comme on le sait, ce contexte peut être hautement volatil. Alors que la période de calcul du prix de référence débutera le 27 mars prochain, en cette fin février on note que le cours de l'action TotalEnergies est en hausse sensible depuis fin janvier et s'approche de ses plus hauts historiques d'avril 2024. La poursuite de cette hausse pourrait contrarier le succès de l'ACRS 2026 ; car ne bénéficiant que d'une décote de 20 %, contre 30 % pour celle de 2024 opérée en période de plus hauts historiques.

CHRONIQUE PAR JEAN-ALAIN TAUPY (EPISODE 19) :

LES ENTREPRISES PETROLIERES ET GAZIERES FACE A LA TRANSITION ENERGETIQUE

Dans sa chronique ci-dessous, Jean-Alain TAUPY, administrateur et Vice-président de l'AVAS, poursuit son analyse de la situation des entreprises pétrolières et gazières, confrontées à la transition énergétique :

(Le lecteur pourra retrouver les dix-sept premiers épisodes de cette chronique, dans les précédents numéros d'AVASCOPE : n° 79, en pages 26 à 28, n° 80 en pages 25 et 26, n° 81 en pages 29 à 31, n°82 en pages 24 à 25 n° 83 pages 28 à 30, n°84 pages 27 et 28, n°85 pages 23 à 26, n°86 pages 27 à 30, n°87 p. 22 à 25, n°88 p. 23 à 28, n°89 p. 26/27, n°90 p. 27 à 31, n°91 p. 23 à 27, n°92 p. 25 à 29, n° 93, p. 21 à 25, n°94, p. 20 à 27, n° 95 pages 24 à 29 et n°96 pages 18 à 21).

Il est désormais clair que la transition énergétique n'est plus la priorité essentielle des concurrents de la Compagnie.

Cette chronique est maintenant plutôt le reflet des annonces des concurrents de la Compagnie.

*Les difficultés de **BP** ont continué avec le changement prévu en avril du CEO et l'annonce des résultats du dernier trimestre 2025. Sur la période sous revue, voici les principales annonces :*

Le 3 novembre, BP cède des participations minoritaires dans les actifs midstream du Permian et de l'Eagle Ford à l'investisseur privé Sixth Street pour 1,5 G\$. L'accord permet à BP de libérer des capitaux provenant des infrastructures, tout en conservant l'exploitation et le contrôle des actifs midstream stratégiques. La transaction apporte une contribution significative aux recettes de cession attendues par BP pour 2025 et à l'objectif de 20 G\$ de cessions d'ici la fin de 2027.

Le 4 novembre, lors de la présentation des résultats du 3^{ème} trimestre, Murray Auchincloss, Chief Executive Officer, disait « *Nous avons réalisé un autre trimestre de bonnes performances dans l'ensemble de l'entreprise, avec des opérations qui continuent de bien se dérouler. Les six principaux projets pétroliers et gaziers prévus pour 2025 sont en ligne, dont quatre en avance sur le calendrier. Nous avons approuvé notre septième hub de production exploité dans le Golfe de l'Amérique et avons obtenu de nouveaux succès en exploration.* »

Le 11 décembre, BP lance le septième grand projet de 2025 : L'expansion du Atlantis Drill Center 1 dans le golfe des États-Unis soutient la stratégie de BP de développer son activité en amont. Un raccordement sous-marin de deux puits à la plateforme Atlantis existante permettra d'ajouter une production maximale brute d'environ 15 000 bep/j. Le premier pétrole a été livré deux mois avant le plan, marquant le cinquième des sept projets de 2025 à démarrer en toute sécurité avant le calendrier prévu. Atlantis, l'une des plateformes les plus anciennes de BP dans le golfe des États-Unis, a une capacité de production brute pouvant atteindre 200 000 b/j.

Le 17 décembre, BP p.l.c. annonce un **Changement de Direction** :

• **Meg O'Neill sera la prochaine PDG de BP, à compter du 1er avril 2026**

• Murray Auchincloss démissionne de son poste de PDG et de membre du conseil d'administration.

• Carol Howle, actuelle vice-présidente exécutive, approvisionnement, commerce et transport de BP, assumera l'intérim en tant que PDG jusqu'à l'arrivée de Meg. Murray assumera un rôle consultatif jusqu'en décembre 2026 afin de garantir une transition en douceur.

Meg est actuellement PDG de Woodside Energy. Depuis sa nomination en tant que PDG en 2021, Meg O'Neill a développé Woodside Energy pour en faire la plus grande société énergétique cotée à la Bourse

australienne. Parmi ses nombreuses réalisations chez Woodside Energy, elle a supervisé l'acquisition transformative de BHP Petroleum International, créant une entreprise géographiquement diversifiée avec un portefeuille d'actifs pétroliers et gaziers de haute qualité. Avant de rejoindre Woodside Energy en 2018, Meg a passé 23 ans chez ExxonMobil dans des postes techniques, opérationnels et de direction à travers le monde.

Le 24 décembre, BP a conclu un accord pour **vendre une participation de 65 % dans Castrol** à une valeur d'entreprise de 10 G\$. Le produit net total pour BP, d'environ 6 G\$, y compris les paiements de dividendes accélérés, sera entièrement utilisé pour réduire la dette nette. Cette transaction accélère la mise en œuvre de la stratégie réajustée de BP, renforcera significativement son bilan et fait progresser sa stratégie de concentration sur le secteur en aval. La participation conservée par BP dans la nouvelle coentreprise offre une exposition au plan de croissance de Castrol tout en conservant la possibilité de réaliser une valeur supplémentaire à l'avenir.

La transaction représente une étape importante dans l'engagement de BP à accélérer sa stratégie, notamment en simplifiant le portefeuille, en renforçant le bilan et en concentrant le secteur aval sur ses activités intégrées de premier plan. La valeur totale en actions implicite de Castrol est de 8,0 milliards de dollars après déduction des intérêts minoritaires de coentreprise totalisant 1,8 milliard de dollars et d'autres obligations similaires à de la dette d'environ 0,3 milliard de dollars, sous réserve des ajustements habituels. Une proportion significative des intérêts minoritaires de la coentreprise Castrol concerne la participation dans Castrol India Limited, cotée en bourse.

Le 7 janvier, Corteva et BP lancent la coentreprise de matières premières pour biocarburants Atlas™.

Le partenariat tirera parti de la technologie de Corteva et des capacités intégrées en aval de BP pour produire et fournir des matières premières pour biocarburants sur les marchés mondiaux. Ignacio Conti sera PDG et Gaurav Sonar président du conseil d'administration.

La nouvelle coentreprise à parts égales (50:50) produira de l'huile à partir de cultures – notamment le colza, la moutarde et le tournesol – pour être utilisée dans la production de biocarburants tels que le carburant d'aviation durable (ou synthétique) (SAF) et le diesel renouvelable (RD). Atlas exploitera à la fois le siècle d'expertise de Corteva en technologie des semences pour développer des cultures idéalement adaptées à la production de SAF et de RD, ainsi que l'expertise de BP dans le raffinage et la commercialisation de carburants pour le marché des transports

commerciaux. Etlas vise à produire un million de tonnes métriques de matières premières par an d'ici le milieu des années 2030, ce qui pourrait permettre de produire plus de 800 000 tonnes de biocarburant. L'approvisionnement initial devrait commencer en 2027 pour être utilisé dans le co-traitement dans les raffineries ainsi que dans des usines de biocarburants dédiées.

Le 10 février, les résultats du 4^{ème} trimestre sont publiés :

- Solide performance financière sous-jacente : bénéfice sous-jacent RC 2025 de 7,5 G\$ obtenu malgré un environnement de prix du pétrole plus faible. Flux de trésorerie d'exploitation de 24,5 G\$, incluant une augmentation ajustée du fonds de roulement de 2,9 G\$.
- Opérations solides et progrès dans les activités en amont et en aval : fiabilité record des installations en amont sur l'année entière de 96,1 % ; production sous-jacente 2025 globalement stable par rapport à 2024 ; 7 grands projets lancés en 2025 ; ratio de remplacement des réserves porté à 90 % ; disponibilité record des raffineries sur l'année entière de 96,3 % ; les clients ont enregistré leurs bénéfices sous-jacents les plus élevés depuis 2019 avec toutes les activités en croissance annuelle.
- Progrès sur les objectifs stratégiques : les recettes attendues des cessions achevées et annoncées dépassent désormais 11 G\$; accord conclu pour vendre une participation de 65 % dans Castrol - ce qui devrait générer un produit net attendu d'environ 6 G\$; vente des activités de détail aux Pays-Bas, de l'éolien terrestre aux États-Unis et de participations minoritaires dans des actifs midstream américains finalisée ; augmentation de la réduction des coûts structurels du groupe ;
- Augmentation de l'objectif de réduction des coûts structurels du groupe à 5,5-6,5 G\$ d'ici la fin 2027. Positionner l'entreprise pour le long terme : le conseil d'administration a décidé de suspendre le rachat d'actions et d'allouer pleinement les excédents de trésorerie pour accélérer le renforcement du bilan. « Cela crée une base solide pour investir avec discipline dans notre réserve distinctive d'opportunités dans le secteur du pétrole et du gaz ».

Financièrement, souligne Les Echos :

« BP a annoncé une lourde chute de son bénéfice net de 86 % sur un an. Ce dernier s'est effondré à 55 M\$ sous l'effet des prix bas du pétrole, mais aussi d'une dépréciation de ses actifs dans la transition énergétique, de 4 `G\$ environ. Face à ces conditions difficiles, le groupe avait annoncé l'année dernière qu'il comptait réaliser quelque 20 G\$ de cession d'ici à 2027. Il a également renoncé à rendre de l'argent à ses investisseurs, comme le font la plupart de ses concurrents, et cherche à réduire ses coûts de 3 à 4 G\$ d'ici l'année prochaine.

La prochaine PDG, Meg O'Neill, qui prendra ses fonctions le 1er avril prochain, aura fort à faire pour réduire sa dette nette, qui s'élevait à plus de 22 G\$ à la fin de l'année dernière, et pour relancer la production. Les énergies propres risquent d'en faire les frais. »

Shell suit la même évolution que BP concernant la transition énergétique et les annonces deviennent rares...

Le 25 novembre, Shell Nigeria Exploration and Production Company (SNEPCo), filiale de Shell plc, a finalisé l'accord précédemment annoncé et a augmenté sa participation dans le contrat de partage de production OML 118 de 55 % à 65 %.

Le 1^{er} décembre, Shell U.K. Limited, une filiale de Shell plc et Equinor UK Limited, une filiale d'Equinor ASA, ont finalisé un accord visant à combiner leurs activités pétrolières et gazières offshore au Royaume-Uni pour former une nouvelle entreprise. Adura, qui a été lancée ce même jour, deviendra le plus grand producteur indépendant de la mer du Nord britannique.

Le 4 décembre, Shell Brasil Petróleo Ltda. (Shell Brasil), une filiale de Shell plc, a obtenu une part supplémentaire dans les projets pétroliers pré-sel du Brésil à la suite d'une enchère menée par Pré-Sal Petróleo. En collaboration avec Petrobras, Shell Brasil a renforcé sa participation dans les unités Atapu et Mero, acquérant 26,76 % de la zone ouverte d'Atapu (0,95 % de l'unité) et 20 % de la zone ouverte de Mero (3,5 % de l'unité). Grâce à cette acquisition, Shell Brasil a augmenté sa participation dans les unités, passant de 16,663 % à 16,917 % à Atapu et de 19,3 % à 20 % à Mero. Les deux projets sont situés dans le bassin offshore de Santos.

Le 16 décembre, Shell Offshore Inc., une filiale de Shell plc, a pris une décision finale d'investissement (DFI) pour un projet d'injection d'eau sur son champ de Kaikias dans le golfe du Mexique aux États-Unis. De l'eau sera injectée pour déplacer du pétrole supplémentaire dans la formation du réservoir qui alimente la plateforme Ursa de Shell dans le corridor de Mars.

Le 5 février 2026, Shell plc a publié ses résultats du quatrième trimestre ainsi que l'annonce du dividende intérimaire du quatrième trimestre pour 2025. Son « bénéfice net est en hausse de 11 % en 2025, à 17,83 milliards de dollars. Il bénéficie d'une hausse des volumes de ses ventes et d'une baisse de ses coûts. Le groupe dirigé par Wael Sawan a néanmoins continué à s'endetter. Sa dette nette représente désormais un cinquième de sa valorisation. Ce qui ne l'a pas empêché de promettre des rachats d'actions

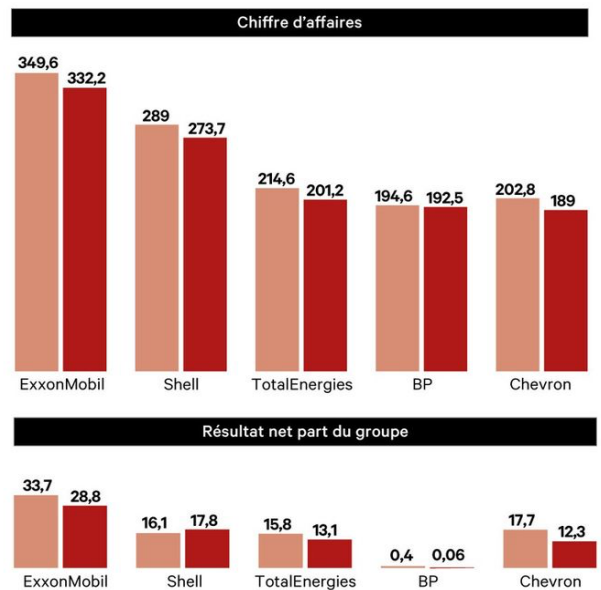
d'une valeur de 3,5 milliards de dollars au premier trimestre, ainsi qu'une hausse de ses dividendes. Même s'il choie ses actionnaires, l'action Shell a plongé de 3,9 % à la Bourse de Londres. Les analystes s'inquiètent de sa capacité à faire croître sa production, après de nombreuses réductions des coûts et des cessions d'actifs. Au dernier trimestre, sa production d'hydrocarbures a progressé de 2 % seulement sur un an. Loin du bond de ses concurrents américains, Chevron et ExxonMobil, qui bénéficient d'une production en forte hausse au large du Guyana, dans le Bassin permien, ou encore au Kazakhstan. »

Chevron est la « seule major américaine qui a pu continuer d'opérer au Venezuela ces dernières années, malgré les sanctions américaines. A l'occasion de la publication de ses résultats le 30 janvier, elle a indiqué qu'elle pourrait augmenter sa production dans le pays de 50 % d'ici deux ans. Depuis la capture de Nicolas Maduro par les Etats-Unis le 3 janvier, son action s'est envolée de 19 %. Le groupe n'échappe pourtant pas à la baisse des prix du pétrole. Son bénéfice net annuel a chuté de 30 %, à 12,3 milliards de dollars. Mais sa production de pétrole a décollé de 12 % en 2025. Au dernier trimestre, l'entreprise a produit plus de 4 millions de barils par jour, notamment grâce à son acquisition de Hess, motivée par la découverte du champ offshore Stabroek au large du Guyana. »

ExxonMobil « a souffert également de la baisse des prix du pétrole. Son bénéfice net a décliné de 14 % en 2025, à 28,8 milliards de dollars. Mais l'entreprise dirigée par Darren Woods bénéficie de volumes en hausse, ainsi que d'une amélioration de sa marge sur les raffineries. Et surtout, sa production décolle, à 4,7 millions de barils par jour en moyenne sur l'année entière. Un record de production que la major n'avait pas atteint depuis 40 ans. Au dernier trimestre, sa production frôlait même les 5 millions de barils quotidiens, tirée par des conditions favorables dans le Bassin permien et au large du Guyana. Contrairement à Chevron, Darren Woods se refuse pour l'instant à envisager un retour au Venezuela - pays qui a exproprié deux fois ses actifs. »

Les résultats 2025 des majors pétrolières

En milliards de dollars ■ 2024 ■ 2025



« LES ECHOS » / SOURCE : SOCIÉTÉS

Focus sur le Venezuela :

Depuis l'intervention américaine au **Venezuela** dans la nuit du 2 au 3 janvier 2026, le secteur pétrolier et gazier a été réouvert par l'administration Trump et le gouvernement provisoire vénézuélien à des compagnies étrangères. Six groupes sont désormais autorisés à travailler dans ce secteur au Venezuela, selon les autorisations élargies annoncées par les États-Unis en février 2026 : **BP, Shell, Eni, Repsol, Chevron et Maurel & Prom.**

Les États-Unis ont assoupli leurs sanctions afin de permettre à ces entreprises de reprendre ou d'étendre leurs activités au Venezuela, sous supervision étroite de Washington. La compagnie française **Maurel & Prom** a été ajoutée plus tard, portant le total à six groupes autorisés.

ExxonMobil et TotalEnergies ne font pas partie des six groupes autorisés à opérer au Venezuela. Pour la Compagnie, il s'agit d'un **choix stratégique, pas d'un refus américain.** Selon CNBC, **TotalEnergies n'est pas intéressée par un retour au Venezuela,** même si Washington encourage les majors à investir. L'entreprise a **quitté complètement le pays en 2022,** en raison :

- du **coût élevé** de l'exploitation du brut extra-lourd vénézuélien,
- de son **orientation stratégique vers des pétroles moins polluants,**
- d'un manque d'intérêt économique pour les projets proposés.

Pour **ExxonMobil**, la situation est différente du fait d'un lourd contentieux avec le Venezuela. ExxonMobil a été **expropriée en 2007** par Hugo Chávez et a engagé des **procédures d'arbitrage international** contre Caracas. Ce contentieux reste un obstacle majeur à un retour opérationnel. ExxonMobil a exprimé un **intérêt prudent**, mais **conditionné à une stabilité politique et juridique** que l'entreprise juge encore insuffisante.

Les nouvelles licences OFAC (GL 46A, GL 47) autorisent certaines activités, mais elles ne forcent aucune entreprise à revenir.

Voici **les projets connus ou attendus pour chacun des six groupes autorisés à opérer au Venezuela**, sur la base des informations issues des annonces américaines et des articles de presse disponibles. Les sources confirment l'autorisation, mais ne détaillent pas encore précisément les projets individuels — il faut donc combiner ce que l'on sait des actifs historiques de chaque groupe et des objectifs de Washington :

Chevron

Statut : déjà actif avant l'assouplissement des sanctions. **Projets probables** :

- Augmentation de la production dans les coentreprises existantes avec PDVSA (Petropiar, Petroboscán, Petroindependencia).
- Exportation directe de brut vers les États-Unis, comme autorisé depuis 2022.
- Travaux de remise en état des installations vieillissantes.

Repsol

Statut : autorisée par Washington à opérer au Venezuela. **Projets probables** :

- Relance de la production dans les projets pétroliers et gaziers existants (notamment Cardón IV pour le gaz).
- Augmentation des livraisons de pétrole en compensation des dettes de PDVSA.

Eni

Statut : autorisée par Washington. **Projets probables**

- Développement du gaz offshore (projet Perla, l'un des plus grands gisements gaziers d'Amérique latine).
- Exportation de condensats et de gaz liquéfié pour rembourser les créances accumulées.

BP

Statut : autorisée par Washington. **Projets probables**
BP n'a plus d'actifs majeurs au Venezuela depuis plusieurs années, mais son retour pourrait viser :

- Participation à des projets gaziers offshore (où BP a une expertise mondiale).
- Partenariats techniques avec PDVSA pour relancer des champs matures.

Shell

Statut : autorisée par Washington. **Projets probables**
Shell s'est retirée de plusieurs projets vénézuéliens dans les années 2010, mais pourrait revenir pour :

- Le gaz offshore (où Shell est un acteur clé mondial).
- Des projets de GNL à moyen terme si les conditions politiques se stabilisent.

Maurel & Prom (M&P)

Statut : ajoutée comme sixième entreprise autorisée par les États-Unis. **Projets probables** :

- Développement ou redémarrage de champs pétroliers terrestres, domaine d'expertise de M&P.
- Augmentation de la production dans des blocs déjà identifiés par PDVSA pour des partenariats.
- Participation à la remise en état d'infrastructures locales.

Enfin, dans le dernier AVASCOPE (n° 96, p. 22 à 25), la situation d'**Orsted** a été présentée. Depuis la bataille juridique avec l'Administration Trump a évolué : le 12 janvier, Royce Lamberth, un juge fédéral de Washington, a autorisé la reprise du chantier d'un parc éolien du groupe danois Orsted, au large de la côte nord-est des États-Unis. Ce chantier, ainsi que quatre autres grands projets d'éolien en mer, avaient été suspendus sur ordre de l'administration fin décembre, pour cause de « *menaces pour la sécurité nationale* ». Début janvier, Orsted avait saisi la justice en urgence pour demander le redémarrage de sa ferme « *Revolution Wind* ». Le projet, affirmait le groupe, était réalisé à 87 %. Seules quelques turbines restaient à installer, mais l'ensemble des infrastructures de raccordement au réseau étaient achevées. Une fois opérationnel, le champ était censé alimenter plus de 350 000 foyers du Rhode Island et du Connecticut. Le feu vert accordé par le juge le 12 janvier est donc un soulagement pour le groupe danois qui a déjà investi ou mis en réserve plus de 5 G\$ pour ce projet, dont la construction a débuté en août 2023 et qui devait être mis en service en 2026. « *Revolution Wind va déterminer comment il peut être possible de collaborer avec le gouvernement américain pour parvenir à une solution rapide et durable* », a réagi le groupe dans un communiqué, annonçant que « *le projet (reprendra) sa construction dès que possible* ». Le soulagement d'Orsted est d'autant plus grand que le groupe pilote l'un des autres chantiers suspendus par l'administration Trump. Cet autre champ majeur, baptisé « *Sunrise*

Wind », se trouve au large de l'île de Long Island et doit alimenter jusqu'à 600 000 foyers de l'État de New York. Le groupe danois a également entamé une procédure contre le gouvernement américain concernant ce projet, achevé à près de 45 % et prévu pour être opérationnel en 2027. Donald Trump a pris en janvier 2025 un premier décret interdisant l'octroi de nouveaux permis d'implantation offshore de fermes éoliennes dans des eaux sous juridiction fédérale, avant de surenchérir fin décembre en ordonnant la suspension de tous les projets éoliens en cours. Outre les champs « *Revolution Wind* » et « *Sunrise Wind* » d'Orsted, sont concernés les projets « *Empire Wind* »

du norvégien Equinor, « *Coastal Virginia Offshore* » de l'américain Dominion et « *Vineyard Wind I* », du danois Copenhagen Infrastructure Partners et d'Avangrid, une filiale de l'espagnol Iberdrola.

Sources :

Sites Internet de BP, Shell & Les Echos/Investir,

A suivre ...

Le rôle du minage de Bitcoin dans l'intégration des énergies renouvelables

PAR JEAN-LOUIS MENOIRET

La FAS (anciennement Fédération Française des Associations d'Actionnaires salariés et anciens salariés) regroupe les associations des actionnaires salariés d'ArcelorMittal, Orange, Renault, Veolia, CNP Assurances, Engie, Polylogis, Thalès, Suez, BNP Paribas, Société Générale, Vantiva (ex-Technicolor), TotalEnergies, Saint Gobain, LCL, Pierre Fabre, Gaz Electricité de Grenoble, Airbus, Essilor Luxotica. L'AVAS créée en 1986 est membre fondateur de la FAS en 1993. C'est un moyen d'échanger avec les salariés de ces sociétés.

La FAS publie un guide de l'Épargne sous forme papier et sous forme numérique (cf. <https://guide.fas.asso.fr/>). Jean-Alain TAUPY, vice-président de l'AVAS, est membre du comité de rédaction.

Récemment, ce guide s'est enrichi de 4 nouvelles fiches sur la monnaie, les cryptoactifs, les Monnaies Numériques de Banque Centrale (MNBC) et les Stablecoins.

Elles ont été rédigées par Jean-Louis MENOIRET de la Société Générale, par ailleurs chargé de cours sur Bitcoin et actifs numériques à l'université Paris Dauphine.

S'intéressant à l'impact énergétique du développement des cryptoactifs, Jean-Louis MENOIRET a accepté de rédiger un article pour nos lecteurs sur le minage de Bitcoin ce dont nous le remercions.

Longtemps décrié pour son appétit énergétique, le réseau Bitcoin fait depuis quelques années l'objet d'une analyse de plus en plus nuancée de la part d'acteurs de l'énergie, de la recherche académique et même de certains militants environnementaux. La consommation électrique du protocole, indéniable et nécessaire à sa sécurité, présente des caractéristiques uniques qui pourraient paradoxalement en faire un allié pour faciliter le développement des énergies renouvelables, par le biais de la monétisation des excédents produits et de la stabilisation des réseaux électriques.

Nature de la consommation énergétique de Bitcoin

La consommation d'électricité du réseau Bitcoin a été calculée par l'Université de Cambridge à 180 TWh annuels fin 2024 et l'estimation fin 2025 est d'environ 195 TWh annuels. Elle représente 0,3 % de la consommation totale mondiale d'énergie. À titre de comparaison, cette dépense est équivalente à celle d'un pays comme la Thaïlande ou l'Afrique du Sud. Par ailleurs, Bitcoin a une consommation plus importante que le minage de l'or, actif auquel il est souvent comparé, puisque celle-ci est estimée à 130 TWh annuels.

Entre fin 2021 et fin 2024, la consommation du réseau a augmenté de 111 %. Sur cette même période, la puissance de calcul du réseau, appelée « *hashrate* », a quant à elle progressé de 455 %. Cette différence s'explique par l'amélioration continue de l'efficacité du matériel informatique (i.e. le meilleur rendement des puces spécifiques

ASIC utilisées). Ce constat illustre aussi l'impasse consistant à prévoir la consommation énergétique future en extrapolant la dynamique passée du *hashrate*, donnée publique accessible en temps réel.

En termes de mix énergétique, la répartition mesurée toujours par l'Université de Cambridge est la suivante : 47 % d'énergie fossile, 43 % d'énergie renouvelable (hydroélectricité, éolien, solaire) et 10 % de nucléaire. Ce mix étant moins porté sur les énergies carbonées que le mix mondial, le positionnement de Bitcoin quant aux émissions de gaz à effets de serre s'en ressent : il représente 0,1 % des émissions mondiales, se positionne entre la République Dominicaine et la Slovaquie et est moins émissif que le minage de l'or (estimations respectives de 40 MtCO₂eq et 100 MtCO₂eq par an).

La dépense énergétique du réseau n'est pas un bug ou une simple externalité négative ; elle est au cœur du mécanisme de consensus appelé preuve de travail qui permet aux participants du réseau, en l'absence d'autorité centrale, de s'accorder sur l'état du registre décentralisé des transactions (la blockchain). Ainsi, pour celui qui veut y prétendre, la validation de transactions nécessite en amont la résolution d'un problème cryptographique dont la solution ne peut être trouvée que par la méthode de force brute.

La consommation d'électricité qui en découle, répartie entre des milliers d'opérateurs en concurrence et qu'on appelle couramment l'activité de « minage », garantit ainsi l'intégrité et l'immutabilité de la blockchain, et prévient les potentielles attaques d'acteurs malveillants. La plus connue est l'attaque dite à 51 % : elle exigerait une puissance électrique continue aujourd'hui supérieure à 22 GW pour qu'un acteur détienne une majorité de la puissance de calcul, lui permettant ainsi de prendre le contrôle du registre (censure de transactions, « double dépense » des mêmes bitcoins). Par ailleurs, il faut souligner que le fonctionnement du réseau ne nécessite pas que tous les opérateurs (les « mineurs ») soient connectés en permanence. Chacun d'eux peut se connecter et se déconnecter à sa guise, en fonction de ses propres contraintes techniques ou économiques. Dit autrement, il n'y a pas d'impératif de disponibilité d'un mineur pris isolément.

Au-delà des chiffres bruts, des comparaisons et de leurs limites, c'est la nature de la consommation qui doit être interrogée. En effet, l'activité de minage de Bitcoin possède un profil de coût opérationnel radicalement différent de celui des autres industries électro-intensives. L'électricité représente jusqu'à 80 % de ses coûts d'exploitation. Compte tenu de l'intensité concurrentielle du secteur et de l'absence de barrières à l'entrée, le minage est uniquement rentable avec un prix de l'électricité extrêmement faible, souvent inférieur à 4-5 cts/kWh, soit un prix inatteignable pour les consommateurs résidentiels ou industriels classiques. Cette sensibilité extrême au prix façonne le comportement des mineurs et crée une nouvelle classe de gros consommateurs aux propriétés très atypiques.

Un consommateur flexible et agnostique

Cette quête du prix le plus bas mène inévitablement l'industrie du minage vers des sources d'énergie perdues ou excédentaires. Elles résultent principalement de deux types de déséquilibre sur les marchés de l'énergie :

- Le déséquilibre géographique : de l'énergie abondante et bon marché est trop éloignée des centres de consommation (hydroélectricité ou géothermie en zone reculée, solaire dans le désert, etc.). Le coût de construction d'infrastructures de transport en devient parfois prohibitif et non rentable. Or le minage est géographiquement agnostique puisqu'il n'est pas enchâssé dans un ensemble d'activités économiques amont et aval. Il déplace ainsi la demande au plus près de la source de production ;
- Le déséquilibre temporel : les énergies solaires et éoliennes ne sont pas pilotables et leur production dépasse donc parfois la capacité d'absorption du réseau. Cette énergie doit être écrêtée – c'est-à-dire perdue – pour éviter la saturation. Or le minage est temporellement agnostique puisqu'il n'y a pas de client à servir (le bon fonctionnement du réseau ne dépend pas de l'activité de tel ou tel mineur). Il agit alors ici comme un amortisseur capable d'absorber instantanément ces surplus temporaires. Le déséquilibre temporel peut aussi être plus long, par exemple lorsqu'un site de production d'énergies renouvelables (EnR) attend d'être raccordé au réseau électrique, et le minage joue alors un rôle de consommateur de premier recours.

Dans ces situations, le minage de Bitcoin devient une opportunité, notamment pour certains producteurs d'énergie et gestionnaires de réseaux électriques. En effet, les mineurs ne recherchent pas l'énergie que tout le monde convoite ; au contraire, ils sont en quête de celle qu'aucun autre acteur ne peut ou ne veut consommer, en tout cas pas dans ces conditions de localisation et de variabilité.

Deux opportunités : réponse à la demande et rentabilité des EnR

Le stockage par batterie constitue une réponse technique évidente aux problématiques des EnR, mais il représente un investissement lourd. Le minage offre une alternative complémentaire : il permet de transformer immédiatement un excédent électrique en valeur monétaire, sans limite de capacité de stockage.

Renforcer la réponse à la demande (service système fréquence)

L'un des défis de la transition énergétique est l'intermittence des renouvelables. L'absence de pilotabilité des énergies solaires et éoliennes provoque une volatilité de la production, provoquant périodiquement soit des surplus avec pour corollaire des prix plus faibles et parfois négatifs, soit des déficits que le réseau doit compenser, le plus souvent avec des centrales thermiques coûteuses et polluantes. Le minage agit ici comme une charge d'ajustement flexible.

En cas de pic de consommation, les opérateurs de réseau peuvent instantanément demander aux mineurs de cesser leur activité. La vitesse d'exécution est un atout majeur : les machines peuvent être sous-cadencées ou arrêtées en quelques millisecondes par un simple signal logiciel. Ce niveau de réactivité est inaccessible du côté de la production pour une centrale thermique, qui nécessite plusieurs minutes voire heures pour démarrer, et du côté des autres gros consommateurs (data centers ou industries lourdes). Les mineurs s'effacent au profit de consommateurs plus critiques. Ils sont rémunérés pour cette interruption au titre des services système fréquence, un coût souvent bien inférieur à l'activation d'une centrale d'appoint. En cas de pic de production, les mineurs peuvent à l'inverse absorber les surplus des producteurs EnR.

Améliorer la rentabilité des projets EnR

De nombreux projets EnR sont confrontés à des difficultés de rentabilité. Les investisseurs sont frileux car l'écrêtement fréquent et les prix de marché faibles voire négatifs lors des pics de production rendent le modèle économique peu rentable et/ou extrêmement risqué.

Le minage de Bitcoin change la donne. En y associant un opérateur de minage, le producteur EnR s'assure tout d'abord un client de *premier recours*. En effet, le délai de raccordement d'un tel site de production au réseau électrique peut prendre jusqu'à plusieurs années. Le minage répond alors à ce déséquilibre géographique tant qu'il existe.

Ensuite, l'opérateur de minage se transforme en client de *dernier recours*. Le mineur s'engage à acheter toute l'énergie produite, y compris celle que le réseau ne peut absorber, à un prix plancher fixé. Cela garantit un flux de revenus certain, abaisse le niveau de risque du projet, sécurise le financement et accélère le déploiement de nouvelles capacités renouvelables qui, sans ce client, n'auraient pas nécessairement été construites.

Le cas d'école du réseau électrique texan

Les opportunités décrites précédemment ne sont plus aujourd'hui ni seulement théoriques ni le fait d'initiatives isolées. Au Texas, le réseau électrique géré par ERCOT, mal connecté aux autres réseaux américains et ayant une part de production EnR très importante, connaît une importante volatilité de sa production. En 2021, le réseau a même connu un blackout à la suite d'une tempête hivernale, qui a causé 246 décès et provoqué pour 195 milliards de dollars de dommages.

Sous l'impulsion du PDG Brad Jones qui a pris ses fonctions après cet événement, l'industrie du minage s'est massivement installée au Texas, avec une capacité supérieure à 3 GW. Cet acteur joue désormais un rôle central dans la stabilité du réseau. Par exemple, lors des vagues de chaleur de l'été 2023, les mineurs ont volontairement réduit leur consommation de plus de 90 %, restituant de précieux GW au réseau et évitant des délestages, tout en étant rémunérés pour ce service.

Brad Jones a publiquement loué ce rôle, expliquant que les mineurs consomment l'énergie éolienne et solaire excédentaire lorsque personne n'en veut et s'effacent lors des pics de demande. Cette vision est partagée ailleurs : ainsi le PDG d'Agile Energy X, filiale EnR du producteur d'énergie japonais TEPCO, estime qu'un système électrique peut intégrer 50 % de production d'origine renouvelable mais que ce seuil monte à 70 % avec le minage comme charge d'ajustement flexible.

Des synergies avec les acteurs du secteur de l'énergie ?

L'analyse factuelle des caractéristiques du minage de Bitcoin et ses développements récents dans le secteur énergétique force à reconsidérer le narratif initial. Cette industrie ne recherche pas n'importe quelle énergie, elle

recherche l'énergie la moins chère, qui est par définition celle que le marché peine à valoriser : les surplus structurels ou intermittents liés à des déséquilibres géographiques ou temporels.

Le mix énergétique du minage s'en ressent. Les études convergent désormais vers une part de sources décarbonées (renouvelables et nucléaire) supérieure à 50 %, une pénétration bien plus élevée que dans le mix mondial. En parallèle, un consensus académique émerge, avec plus d'une vingtaine d'études publiées depuis 2023 concluant à l'intérêt du minage dans la transition énergétique.

Pour un producteur d'énergie diversifié, le minage de Bitcoin n'apparaît plus comme une aberration passagère, mais comme un potentiel outil pérenne au service de la valorisation de ses actifs. Il offre un levier pour améliorer la rentabilité de ses productions renouvelables. Loin d'être un simple consommateur passif, cette nouvelle industrie, par sa flexibilité économique et opérationnelle, fournit un modèle inattendu de symbiose industrielle au service de la transition énergétique. Pour un gestionnaire de réseau électrique, le minage contribue à stabiliser le système tout particulièrement lorsque la part de production EnR est conséquente ou lorsque celui-ci est isolé des autres réseaux.

**DANS UN CONTEXTE GEOPOLITIQUE INCERTAIN,
TOTALENERGIES APPROCHE SES PLUS HAUTS HISTORIQUES
PAR BERNARD BUTORI**

En ce dernier jour du mois de février 2026, l'attaque lancée par les Etats-Unis et Israël en Iran a décapité la République islamique d'Iran et provoqué l'embrasement du Moyen-Orient, avec les répliques iraniennes sur Israël et les pays de la région où se trouvent des bases américaines.

Cette attaque, lancée sans consultation du Congrès américain et en dehors du droit international, sera-t-elle de courte durée et de nature à faire tomber le régime iranien pour qu'advienne un régime plus respectueux des droits humains ou bien va-t-elle provoquer un chaos encore plus grand ? L'avenir nous le dira.

Avec le blocus probable (et pour combien de temps ?) du détroit d'Ormuz, les conséquences sur les flux pétroliers, le prix du baril et de l'énergie pourraient être significatives.

Depuis début février, les tensions croissantes entre les Etats-Unis et l'Iran expliquent la remontée du prix du brut et pour partie aussi l'envolée de l'action TotalEnergies, qui s'approche désormais de ses plus hauts historiques d'avril 2024 et pourrait bien les dépasser en mars 2026, si le conflit déclenché ce 28 février dure et s'amplifie.

Face aux incertitudes que crée cet événement, il est hasardeux de faire de quelconques prévisions ; toute analyse économique ou géopolitique faite ce jour pouvant devenir obsolète le lendemain.

Notons cependant que le faiseur de paix Donald Trump peine à convaincre en tant que tel et s'avère être plutôt un chef de guerre. En effet, contrairement à ce qu'il avait pourtant promis, il n'a pas réussi à mettre un terme en 24 heures à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, cette dernière refusant de capituler devant les exigences maximalistes de la Russie. Quatre ans après l'agression russe, censée ne durer que quelques jours et conduire au renversement du gouvernement ukrainien, l'Ukraine continue de résister avec notamment le soutien de l'Europe mais lâchée par un gouvernement américain qui adopte à présent le narratif de la Russie.

Quant à Gaza, on ne peut pas vraiment parler de paix ; alors que plus 2 millions de personnes restent confrontées à un drame, largement occulté par l'interdiction faite aux journalistes étrangers d'y accéder et la disparition des journalistes palestiniens : plus de 200 d'entre eux ont été massacrés (en 2024 et 2025, les 2/3 des journalistes tués de par le monde l'ont été par Israël). Continuant de restreindre l'accès de l'aide humanitaire à la bande de Gaza et après avoir interdit l'agence onusienne URNWA, le gouvernement israélien évince à présent les ONG (telles que MSF), réduisant d'autant les possibles témoins de ce qui s'y passe. La situation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est continue de se dégrader ; avec une accélération de l'accaparement des biens et terres palestiniennes et des exactions toujours plus nombreuses, tant de l'armée que des colons. Les crimes commis par Israël en Palestine sont dénoncés même par des personnalités et ONG israéliennes qu'il est donc difficile d'accuser d'antisémitisme.

Le contexte géopolitique actuel rend l'avenir bien incertain et pèse sur l'économie et le climat des affaires ; mais il n'est pas interdit d'espérer en un monde meilleur et que triomphent le bon sens et le droit international.

Les graphiques ci-après (source : abcbourse) montrent l'**évolution de l'action TotalEnergies sur les 12 derniers mois**, Après avoir sous-performé le CAC 40 jusqu'en fin d'année 2025, le cours de l'action s'est envolé fin janvier 2026, s'approchant des plus hauts historiques d'avril 2024. Le prix du baril, en forte baisse sur la période, est reparti à la hausse début 2025, en lien avec la montée des tensions au Moyen-Orient.

Sur les **12 derniers mois**, le cours de l'**action progresse de 16 %**, pour un **CAC 40 en hausse d'un peu moins de 6 %**, tandis que le **baril est en baisse de 1,3 %** sur la période.

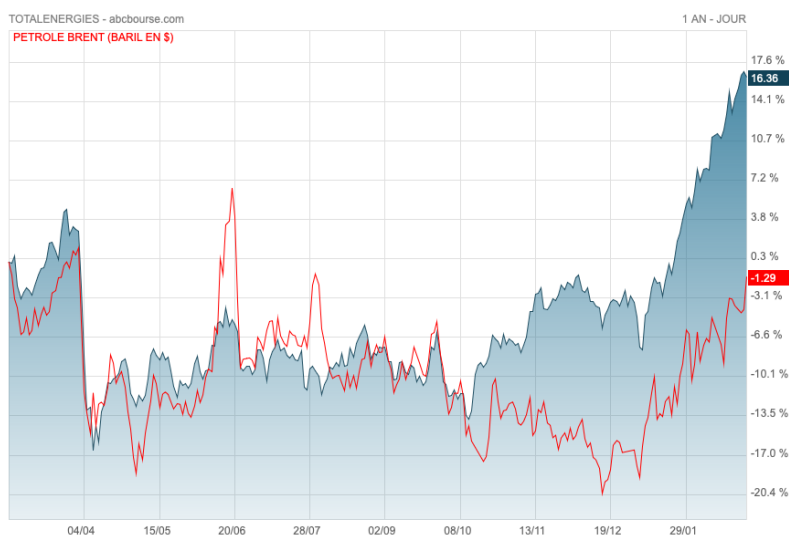
Vendredi 27 était le dernier jour des cours de bourse en février. Le lendemain matin, samedi 28 février, les menaces des USA à l'encontre de l'Iran se sont concrétisées avec notamment le bombardement de Téhéran et la mort de l'ayatollah Khamenei. Personne ne sait sur quoi va déboucher ce conflit ni combien de jours il va durer. La réouverture des bourses lundi 2 mars est à surveiller. L'impact sur le prix du brut pourrait être significatif ; surtout si le conflit se prolonge avec une fermeture du détroit d'Ormuz.



Sur les 12 derniers mois, l'action **TotalEnergies a sous-performé le CAC 40, de fin avril 2025 à mi-janvier 2026.**

Un renversement de tendance s'est produit **fin janvier 2026** et on assiste depuis à une envolée du cours de l'action ; dans un contexte géopolitique devenu plus incertain avec les menaces que font peser les USA sur l'Iran (*concrétisées ce 28 février*) et la remontée des prix du brut qui en résulte.

De ce fait, **fin février 2026**, c'est l'action **TotalEnergies** qui **surperforme le CAC 40** de 10,4 %, gagnant plus de **16 %** sur les 12 derniers mois.



L'**évolution comparée** sur les douze derniers mois du prix du baril de **Brent** (ligne rouge) avec le cours de l'action **TotalEnergies** montre une certaine similitude dans le tracé des courbes. Globalement sur la période, la **tendance a été baissière**, surtout pour le baril, en dépit de quelques sursauts du prix notamment en mars et juin. Le prix du **Brent se raffermi** depuis le début de l'année 2026 avec les craintes de conflits au Moyen-Orient, tandis que l'action **TotalEnergies progresse** à nouveau depuis octobre 2025 avec une **envolée du cours en février 2026**, qui la rapproche de ses plus hauts historiques d'avril 2024.

En un an, TotalEnergies gagne plus de 16 %, tandis que le **baril perd 1,3 %**.

Le graphique ci-après donne l'évolution du cours de l'action TotalEnergies sur les 5 dernières années :

Le graphique ci-après montre la lente reprise du cours de l'action, très éprouvé par la **crise sanitaire de 2020**, avec un **plus bas à 20,71 € le 19 mars 2020**. La hausse est revenue en 2021, permettant à l'action de retrouver ses **niveaux d'avant crise**, jusqu'à un plus haut à **52,50 € le 11 février 2022** ; avant de **décrocher le 24 février 2022**, en lien avec l'**agression de la Russie** contre l'Ukraine.



L'année **2022** a été assez heurtée avec l'alternance de périodes haussières puis baissières, avec des **pics à 57,41 € en juin** et proche de **55 € en août**. L'année s'est terminée avec la confirmation de résultats records et un plus haut de **60,93 € le 3 janvier 2023**. Une consolidation s'en est suivie, avec un plus bas à **50,85 € le 24 mars 2023**. La hausse a repris en **juillet 2023**, permettant à l'action de dépasser - à plusieurs reprises, de septembre à novembre - le précédent plus haut historique de 63,40 € observé le 21 juillet 2007 et d'atteindre un **nouveau plus haut historique à 64,80 € le 3 novembre 2023**.

S'en est suivie, **début 2024** une période de **consolidation** avec un cours de l'action **sous les 60 €**.

La **hausse** est revenue en **mars 2024** et s'est **amplifiée en avril** ; à tel point qu'elle a propulsé l'**action**, lui permettant de **battre à 9 reprises son record historique** : un première fois à **66,06 € le 2 avril** et une neuvième fois le **26 avril 2024** au-delà de **la barre des 70 €** avec un **nouveau plus haut historique à 70,11 €**.

Après ce **rallye de records d'avril 2024**, le cours de l'action est entré dans une longue phase de **consolidation** jusqu'à un **plus bas de 50,90 € le 17 décembre 2024**.

Puis a suivi une **remontée progressive** du cours, jusqu'à un **plus haut de 60,92 € le 27 mars 2025** ; avant une **chute vertigineuse de 20 %** du cours (et un **plus bas à 47,65 €**) après le 2 avril, « *Jour de la libération* » selon Trump qui dévoilait sa politique des droits de douane. Le cours a ensuite évolué chaotiquement, à la hausse ou à la baisse, en lien avec les événements géopolitiques.

Depuis **début 2026**, on assiste à une **envolée des cours de l'action**, en lien avec la montée des tensions entre les USA et l'Iran et la crainte d'un conflit, qui s'est concrétisé le samedi 28 février 2026. En fonction de la durée et de l'intensité de ce conflit, les prix du brut pourraient aussi s'envoler ; avec un impact sur le cours de bourse de l'action qui pourrait alors battre ses plus hauts historiques d'avril 2024. Si cette envolée de l'action TotalEnergies se maintenait en avril 2026, elle pourrait compromettre le succès de l'ACRS 2026, dont la période de référence pour le calcul de souscription de l'action va du 27 mars au 27 avril 2026, avec une décote de 20 % (contre 30 % en 2024, alors que le cours de l'action était au plus haut).

Cours du baril de Brent en US \$ (source : abcbourse)

Les **prix de l'énergie ont fortement augmenté en 2022**, qu'il s'agisse du gaz, de l'électricité ou du pétrole.

Ainsi, le prix du **baril** a flambé jusqu'à **139 \$ le 7 mars 2022**. Il a ensuite évolué dans la **zone des 100 à 120 \$**, retrouvant ainsi le **niveau observé dans les années 2011 à 2014**, comme le montre le graphique **ci-avant qui donne l'évolution du prix du baril sur les 10 dernières années**.

Rappelons aussi que le **baril** avait atteint **un plus haut à 147 \$ en juillet 2008**.



En **juillet 2022**, la consolidation des prix s'est poursuivie et le baril est passé **sous les 100 \$** ; puis la **tendance** est devenue nettement **baissière** : le baril était à **83 \$ fin février 2023** et à **74 \$ fin juin 2023**.

De **juillet à septembre 2023**, les prix ont remonté jusqu'à un plus haut à **97,7 \$ le 28 septembre**, avant de décrocher brutalement jusqu'à un plus bas à **72,3 \$ le 13 décembre 2023**.

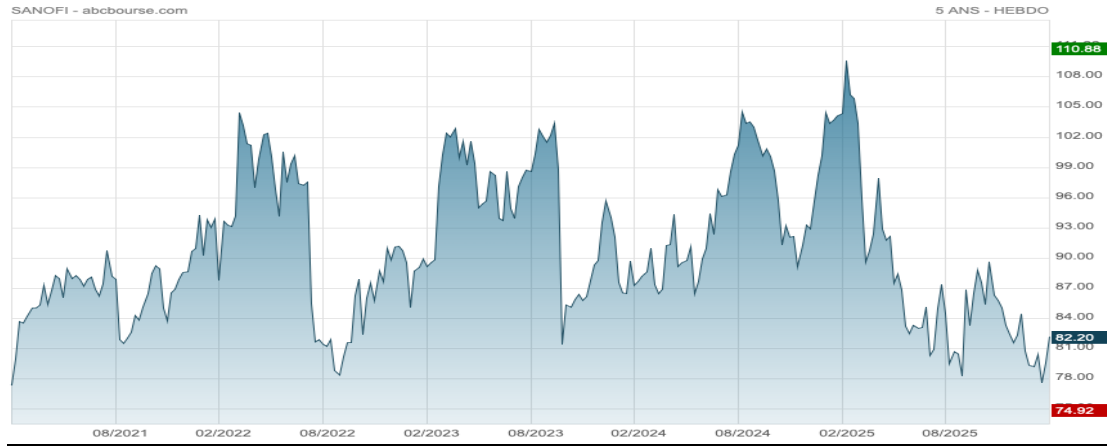
Depuis, les prix ont oscillé dans une **fourchette de 70 à 90 \$** jusqu'à **début 2025** ; où la **tendance baissière** s'est accentuée, notamment en avril après les déclarations de Donald Trump sur les droits de douane.

Après une brève flambée des prix au-delà des 80 \$, liée à l'attaque d'Israël contre l'Iran en juin 2025, le baril est resté sur une tendance baissière jusqu'à fin 2025, avant d'entamer une remontée qui n'est certainement pas près de se terminer avec le déclenchement du **conflit au Moyen-Orient** ce 28 février. Le 27 février, le baril de Brent clôturait à **73 \$**.

LE BONUS !

Pour ceux d'entre vous qui êtes actionnaires d'Arkema, de Sanofi et de TotalEnergies Gabon, nous vous offrons, en bonus, le cours sur les 5 dernières années, de ces différentes actions (source : abcOURSE).

Cours de l'action Sanofi



Cours de l'action Arkema



Cours de l'action TotalEnergies Gabon



AVAS TotalEnergies : Tour Michelet Bureau A 1225 ; 24 Cours Michelet – 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX – email : avas.total@gmail.com
Téléphones : B. Butori : 06 72 82 65 39 ; J.A. Taupy : 06 07 25 70 78 ; D. Chasseguet : 06 82 85 80 39

Site Internet : esop-avas.org

Bureau AVAS : Président : Bernard Butori ; Vice-Président : Jean-Alain Taupy ; Secrétaire-Général : Dominique Chasseguet ; Secrétaire Général Adjoint : Philippe Costerg ; Trésorière : Marie-Claire Vivier ; Conseillers : Olivier Gouraud, Jean-Louis Latapie Vincent Lefèvre et Eric Vaubourdolle

Conseil d'Administration : les membres du Bureau et : Jean-Pierre Bidegain, Benoît Clergeat, Louis Fimbi, Michel Goubly, Bruno Henri, Marc Jacquemin, Alexandre Kateb, René Laguna, Jérôme Piat, Pierre Procureur, Bertrand de Reviers, Pierre Thiam.

SOMMAIRE du N° 97 <i>Edition par email et tirage papier réservée aux seuls Adhérents et Sympathisants</i>	L'espoir d'un monde meilleur P 1	Le rôle du minage du Bitcoin dans l'intégration des énergies renouvelables P. 31
	Quelques événements importants ou significatifs concernant TotalEnergies depuis novembre 2025 P 2	Dans un contexte géopolitique incertain, TotalEnergies approche ses plus hauts historiques P 34
	Assemblée Générale de TotalEnergies du 29 mai 2026 ...P 23	Le Bonus P 38
	Augmentation de capital réservée aux salariés 2026..... P 24	AVAS – TotalEnergies : Bureau et CA P 39
	Les entreprises pétrolières et gazières face à la transition énergétique (épisode 19) P 26	Bulletin d'adhésion 2026 P 40

Si vous ne l'avez déjà fait ...

**Pensez à renouveler votre adhésion à l'AVAS TotalEnergies
pour 2026,**

ou : Rejoignez-nous !

La cotisation annuelle est de 20 € ; la cotisation de soutien est de 40 € ou plus.

Nous vous remercions par avance de votre fidélité et de votre soutien.



BULLETIN D'ADHESION 2026

AVAS, Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés de TotalEnergies

NOM : PRENOM

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

e-mail : @

Et je vous adresse, ci-joint, un chèque à l'ordre d'AVAS pour ma cotisation 2026 - Date

Cotisation de base : 20 € ou Cotisation de soutien : 40 € - Signature →→

A renvoyer à : AVAS TotalEnergies, Tour Michelet – Bureau A 1225

24 Cours Michelet - 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX

e-mail : avas.total@gmail.com

site Internet : esop-avas.org

Téléphones : B. Butori : 06 72 82 65 39 ; J.A. Taupy : 06 07 25 70 78 ; D. Chasseguet : 06 82 85 80 39